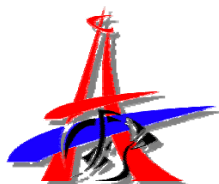


## Stage RAD 4 – Promotion 2007

# MEMOIRE DE STAGE

## EVALUATION DE LA PERCEPTION DES CMIR PAR NOS ORGANISMES PARTENAIRES

### AXES D'AMELIORATIONS



**Chef de Bataillon François LAUMANN**  
Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris  
Centre de Formation aux Risques Technologiques

**Commandant Francis COMAS**  
Service Départemental d'Incendie et de Secours 77  
Groupement territorial nord

## **REMERCIEMENTS**

Nos remerciements vont tout d'abord au Lieutenant-colonel Denis GIORDAN du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Haut Rhin. Celui-ci nous a proposé un sujet aux enjeux stratégiques indéniables.

Tout au long de ce stage, nous avons pu mesurer l'investissement important de Denis GIORDAN qui œuvre depuis de nombreuses années pour positionner les sapeurs-pompiers en acteurs incontournables de la prise en compte des risques radiologiques pour le compte de la sécurité civile.

Par ailleurs, sa connaissance des acteurs du nucléaire nous a fait gagner un temps précieux.

Enfin, ses conseils nous ont permis de recentrer notre travail sur les domaines essentiels de l'étude, compte tenu des délais impartis.

Nos remerciements vont ensuite aux institutionnels, aux exploitants nucléaires, et à tous ceux qui ont bien voulu prendre de leur temps pour renseigner au mieux notre questionnaire et enrichir ainsi notre travail.

Nous espérons que notre travail contribuera à terme à modifier le point de vue exprimé.

Aux personnes de l'ombre qui nous ont soutenus dans cette épreuve et notamment Frédérique et Stéphanie pour le soutien culinaire qu'elles nous ont apportées.

# Sommaire

Introduction.....	4
1 La problématique .....	5
1.1 Les motivations de l'étude.....	6
1.2 Le champ d'étude .....	6
2 Méthodologie menée pour l'enquête.....	6
2.1 Plan d'action retenu .....	6
2.2 Limites et efficience de la méthode retenue.....	10
2.2.1 Limites de la méthode .....	10
2.2.2 Efficience de la méthode.....	11
3 Résultats de l'étude .....	11
3.1 Analyse des données collectées par entité .....	11
3.1.1 Réponses de l'Autorité de Sûreté Nucléaire .....	12
3.1.2 Réponses du Détachement Central Interministériel.....	12
3.1.3 Réponses de la DDSC (MARN) .....	13
3.1.4 Réponses de la préfecture de Seine et Marne .....	14
3.1.5 Réponse de la Direction Générale de l'Armement (CEB).....	14
3.1.6 Réponse du Secrétariat Général de la Défense Nationale.....	15
3.1.7 Réponse de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire .....	16
3.1.8 Réponse du Commissariat à l'Energie Atomique .....	16
3.1.9 Réponse d'EDF .....	17
3.2 Analyse par question et famille de questions.....	18
3.3 Analyse sur le global des questionnaires .....	22
3.4 Axes de travail futurs et actions à mener .....	23
4 Axes d'améliorations et propositions.....	24
4.1 Propositions opérationnelles .....	24
4.2 Propositions organisationnelles.....	25
4.3 Propositions de formation .....	25
Conclusions.....	27
Bibliographie.....	28
Glossaire.....	30
Abréviations / acronyme .....	34
Annexe .....	35
Annexe I QUESTIONNAIRE .....	
Annexe II SYNOPTIQUE DES RESULTATS .....	
Annexe III SYNTHÈSE DES REPONSES PAR ENTITE.....	
Annexe IV SYNTHÈSE DES REPONSES PAR QUESTION.....	
Annexe V QUESTIONNAIRES .....	

## Introduction

Le risque radiologique est perçu par l'opinion publique de manière parfois anxieuse et disproportionnée malgré l'existence, souvent méconnue, de la radioactivité naturelle et de la banalisation de l'emploi des rayonnements ionisants. Identifié il y a un siècle avec la découverte des rayons X et de la radioactivité. Ce risque est pris en compte depuis de nombreuses années notamment par les sapeurs pompiers. Dans le contexte géopolitique succédant aux événements du 11 septembre 2001, l'évaluation de la menace inclue maintenant aussi les activités nucléaires.

Créé il y a environ 25 ans, les CMIRs n'ont cessé de progresser tant dans leur mode de fonctionnement que dans les équipements ou les moyens. Le Guide National de Référence fixe notamment l'organisation, la doctrine et la formation des personnels qui arment ses engins. Un investissement permanent est maintenant nécessaire afin de garantir une préparation et un entraînement optimum pour atteindre l'excellence dans la réponse.

Parallèlement aux diverses actions conduites au sein des sapeurs-pompiers, de la sécurité civile, des services départementaux d'incendie et de secours, du ministère de l'intérieur, d'autres organismes nationaux ou non (institutionnels, exploitants nucléaires, industriels, établissements publics ou associations) ont également évolué dans leur organisation, leur réglementation et dans la perception du risque et sa prise en compte.

Ces évolutions ont-elles permis à tout un chacun de percevoir son rôle propre dans le dispositif global de gestion d'une situation d'urgence radiologique<sup>1</sup> ?

Quelle perception nos différents partenaires ont-ils ou envisagent-ils pour les CMIRs du XXI<sup>ème</sup> siècle?

La connaissance des uns et des autres est-elle suffisante pour garantir une efficacité opérationnelle ?

La transparence nucléaire sous ces aspects opérationnels est-elle acquise ?

Nous allons essayer au travers de notre étude d'apporter un premier éclairage afin de permettre de tendre vers une meilleure efficacité opérationnelle.

---

<sup>1</sup> Situation d'Urgence Radiologique : incident ou accident entraînant émission de matières radioactives ou niveau de radioactivité susceptibles de porter atteinte à la santé publique (Circulaire du 25/11/2005 relative aux principes d'intervention en cas d'événement susceptible d'entraîner une situation d'urgence radiologique hors situations couvertes par un plan de secours ou d'intervention)

# 1 La problématique

Pourquoi vouloir comprendre ou évaluer la manière dont les spécialistes sapeurs-pompiers des CMIRs sont perçus par d'autres ? Certes, de nos jours le regard de l'autre est très important mais est ce la raison ? Non.

En réalité, les situations d'urgence radiologique ne sont pas gérées que par les sapeurs-pompiers. L'interface avec les autres services devient alors cruciale voire incontournable pour la réussite de l'opération.

De plus, les sapeurs-pompiers plébiscités souvent à plus de 99% par la population ne vivent pas que par les sondages mais par un « savoir » remis en cause en permanence pour intégrer la permanente évolution des risques et des réglementations.

Longtemps considérés comme une simple force complémentaire en cas de problème nucléaire, ils trouvent depuis peu dans le domaine des situations d'urgence radiologique un fondement juridique qui précise le cadre de leur mission et la prise en compte de leur suivi.

Le sujet proposé par notre tuteur « *Evaluation de la perception des CMIR par nos organismes partenaires - Axes d'améliorations* » est vaste et pose plusieurs problématiques. Elles sont notamment tirées des retours d'expériences de plusieurs interventions et exercices nationaux notamment sur les derniers exercices Plan de Secours Spécialisé Transport Matière Radioactive (PSS TMR).

Aussi, il convient tout naturellement d'évaluer si notre organisation est optimum ou non ? Sinon faut-il y réfléchir et expérimenter au travers de documents de références des guides d'application plus précis ?

L'implantation des SDIS assure une couverture nationale et un délai de réponse compatible avec la prise en compte rapide d'une situation d'urgence radiologique à la différence de l'implantation de l'IRSN. Nonobstant les compétences de cet institut, ces moyens ne pourront être opérationnels dans des délais compatibles avec la cinétique de l'événement.

Dans ce contexte, il semble nécessaire de tenter de répondre aux questions suivantes :

- Les SDIS ont-ils atteint un optimum opérationnel ?
- Sont-ils tous au même niveau de compétence ?
- A terme, ne devront-ils pas être capables opérationnellement d'assurer seul les situations d'urgence radiologique hors plan tout en ayant le soutien téléphonique d'un service expert ?
- Chaque SDIS doit il disposer d'une CMIRs performante et si oui pourquoi, que faire face à quel risques et pourquoi faire ?

## **1.1 Les motivations de l'étude**

En situation de crise, les sapeurs-pompiers sont très souvent la première réponse et se retrouvent de fait en première ligne. Ils doivent donc avoir des compétences multiples pour s'adapter rapidement à toutes les situations d'urgences auxquelles ils peuvent être soumis.

En outre, ils seront systématiquement présents en cas de situation d'urgence radiologique tout en ayant à lutter souvent prioritairement contre le(s) risque(s) « classique(s) » s'ils sont présent : incendie, prise en charge de(s) victime(s)....

Par ailleurs, les sapeurs pompiers concourent à la couverture des risques radiologiques en liaison avec de multiples partenaires institutionnels et privés. Cette collaboration, de plus en plus étroite, mérite d'être évaluée afin de dégager d'éventuels axes de progrès.

De plus, les CMIRs sont les seules équipes spécialisées faisant réglementairement l'objet d'un contrôle par un tiers totalement extérieur au monde des sapeurs-pompiers mais dont le pouvoir coercitif peut être source de contraintes fortes pour un SDIS tant financièrement qu'opérationnellement. Il s'agit de mettre en exergue les points forts et les points faibles de la réponse opérationnelle et de l'organisation des Cellules Mobiles d'Interventions Radiologiques (CMIR).

## **1.2 Le champ d'étude**

Après recherche, il s'est avéré que beaucoup d'organismes plus ou moins importants gravitent dans le domaine du nucléaire. Afin de rendre cette étude plus réaliste vis-à-vis des contraintes de temps, celle-ci s'est limitée aux partenaires extérieurs connus des sapeurs-pompiers ; qu'ils les côtoient au gré de leur intervention ou dans le cadre de leurs obligations réglementaires. Une présentation succincte de ceux-ci figure dans le glossaire.

# **2 Méthodologie menée pour l'enquête**

## **2.1 Plan d'action retenu**

Afin de répondre aux attentes de l'auteur du sujet de notre mémoire, nous avons réalisé un projet de questionnaire que nous lui avons soumis pour validation (voir annexe 1). Ce questionnaire comporte 33 questions réparties en 5 chapitres :

- ✓ *Généralités (questions 1 à 9).* Ce chapitre a pour but d'évaluer succinctement la connaissance qu'a notre interlocuteur des équipes spécialisées en risques radiologiques et la place de son service par rapport aux sapeurs pompiers

- ✓ *Moyens, missions, compositions et fonctionnement d'une CMIR (questions 10 à 22).* Cette partie a pour objet d'évaluer le degré de connaissance de l'interviewé à travers quelques questions ciblées.
- ✓ *Points forts et points faibles (question 23 à 26).* Au travers de quatre questions plus subjectives que les précédentes, cette partie vise à évaluer l'intérêt que porte notre interlocuteur à nos équipes spécialisées.
- ✓ *Radioprotection et sapeurs pompiers (27 à 32).* Cette partie vise à savoir si nous sommes reconnus comme intervenant soumis aux mêmes règles que les autres services susceptibles d'intervenir lors d'une Situation d'Urgence Radiologique.
- ✓ *Autres éléments à l'initiative du rédacteur (question 33).* Partie plus ouverte permettant de demander des actions d'information ou de faire part de ses remarques et souhaits divers.

Le Lcl GIORDAN y a apporté certaines corrections puis nous a fournis une première liste de personnes susceptibles de pouvoir répondre à ce questionnaire. Cette liste a été complétée par d'autres interlocuteurs que nous avons eu l'occasion de côtoyer au travers de nos activités quotidiennes dans les domaines des risques technologiques en général et du risque radiologique en particulier.

Au total, le nombre de questionnaire diffusé a été de 79 et a concernés des personnes réparties dans 24 entités différentes. La liste de diffusion globale peut être résumée dans le tableau ci dessous.

Avant l'envoi des questionnaires, un contact téléphonique avec chaque interlocuteur a été pris afin de s'assurer que ceux-ci acceptaient de répondre à ce questionnaire. Lors de ce contact préalable nous avons constaté que plusieurs personnes ne souhaitaient pas que leurs réponses soient divulguées. Aussi, une close de confidentialité a été insérée en première page du questionnaire. Les personnes ayant souhaité disposer de cette close apparaissent en rouge dans les tableaux de synthèses (annexe III et IV). Ces ceux annexes sont donc disjointes du rapport et seront remises au jury et à lui seul avec les copies des questionnaires (annexe V). Ces trois dernières annexes ne pourront pas non plus figurer dans la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers.

Ce contact téléphonique nous a permis également de suggérer à nos interlocuteurs une date souhaitable de restitution des réponses afin de nous permettre d'analyser sereinement les réponses. Ce délai maximum était fixé au 26 février.

Le premier envoi a eu lieu le 9 février et une relance a été réalisée le 17 février car nous n'avions reçu aucune réponse à cette date.

La récupération des réponses a été réalisée indirectement via le fax ou le courrier électronique. Dans la plupart des cas, il n'a pas été possible d'affiner les réponses en entamant une discussion avec la personne ayant bien voulu répondre.

Néanmoins, les réponses de quatre personnes rencontrées à l'ASN le 19 février et au CEA le 2 mars ont été recueillies après une discussion visant à présenter la démarche suivie. Il s'agit de messieurs Mr STOLTZ, Mr VERHAEGHE et Mr BOLL pour l'ASN puis de Mr DUBOT du CEA. Les réponses de ce dernier seront incluses dans la présentation orale lors de la soutenance.

Au premier mars, nous avons comptabilisé dans ce mémoire treize questionnaires regroupant les réponses de dix-neuf personnes (en bleu dans le tableau ci après). Les réponses qui nous sont parvenues après le 1<sup>er</sup> mars sont comptabilisées et seront restituées lors de notre soutenance.

Compte tenu du temps imparti la sollicitation du Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la radio protection pour les installations intéressant la Défense (DSND) n'a pu se concrétiser. Nous n'avons pas eu le temps non plus de solliciter le Commandement des Formations Militaire de la Sécurité Civile (COM.FOR.MI.S.C.), le Centre Opérationnel de Gestion Interministériel de Crises (COGIC) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Pour ce mémoire, l'ANDRA a été consulté uniquement sous son aspect de mission de recherche et d'information.

Enfin, parmi les 15 entités qui n'ont pas répondu, on peut noter que les personnes contactées aux douanes ont souhaité diriger les questionnaires vers leur administration centrale sans qu'il soit possible d'identifier la ou les personnes qui en ont été destinataires. La réponse ne nous est pas parvenue à la date de rédaction du mémoire.

Famille d'organisme			Contacts	
Type	Nb	Nom	Nb	Nom
Institutionnels directement liés au nucléaire (intervenant ou non)	6	Autorité de Sûreté Nucléaire	5	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE; Mr BOURIEZ
		Agence Nationale pour la gestion des Déchets RADioactifs (ANDRA)	2	Mr BARBETTE ; Mr FAURE
		Direction de la Défense et de la Sécurité Civile	2	Col GENEAU (MARN) ; Mr GUESDON (Démontage)
		Ministère du travail	1	Mr LAHAYE
		Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire	16	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise) ; Mr ISNARD ; Mr QUENTRIC ; Mr THAUREL ; Mme WEBER ; Mme BRAINA ; Mr GUOURMELON ; Mr OUDIZE ; Mr MAIGNE ; Mme MASSET scénariste environnement ; Mr RANNOU ; Mr DUFER ; Mr PIERRE ; Mme DEMONGEOT ; Mme CHALLETON DE VATHAYRE ; Mr DUBIAU ;
Institut National des Sciences et Techniques du Nucléaire	1	Mme ETARD		



Famille d'organisme			Contacts	
Type	Nb	Nom	Nb	Nom
Exploitants nucléaires	3	Commissariat à l'Energie Atomique	16	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté ; Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie ; Mr ROCHE / Mr DODET (SPR Saclay) ; Mr DUBOT ; Mr MAUBERT ; Mr FRACAS ; Mr JOACHIM ; Mr KIMMEL ; Mr JUHEL ; Mr AMMERICH ; Mme VINCENT ; Mr DEGRAEVE ; Mr SAINT ; Mr MARIOTTE ; Mr ABRAN
		EDF	6	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité ; Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent) ; Mr GODINO ; Mr GARCIER ; Mr DUPLOM ; Mr SUBILOTTÉ
		AREVA	2	Mr DE VILLEPIN ; Mr AINE
Autres services publics intervenants dans le domaine du nucléaire	11	Cellule nationale NRBC	1	Capitaine BLANDIN
		Détachement Central Interministériel	2	Mr GOSSELIN ; Mr TILLY
		Service Départemental d'Incendie et de Secours	1	Col RIGAUD
		Division de l'Autorité de Sûreté Nucléaire	3	Mr GODIN (Nord - Douai) ; Mr RICHARD (Ile de France - Paris)
		Préfecture	2	Mr MALIGNE (SIDPC 77) ; Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)
		Zones de défense	6	Cdt JACQUES (Zone Sud Est) ; Col DENAVE (Sud Ouest) ; Cdt GALTIER (Est) Cdt DIDIER (Sud) ; Col NICO (Ouest) ; L/CL LELIEVRE (Ile de France)
		Centre d'Etudes du Bouchet	1	L/CL TYMEN ;
		Secrétariat Général de la Défense Nationale	1	L/CI DODEMAN
		Douanes	3	Mr DELECLUSE (Nord - Lille) ; Mme PENI (Ile de France - Paris) ; Mr CARERA (Sud est - Marseille)
		Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques	1	Mr FONTAINE
Institut Nationale de Recherche et de Sécurité	1	Mr LABORDE		
Associations liés au nucléaire et autres	4	Association pour les Techniques et les Sciences de la Radioprotection	1	Mr ITALIA
		Centre d'Etude sur l'évaluation de la Protection dans le domaine du Nucléaire	2	Mr CROUAIL ; Mr LEFAURE
		Société Française de RadioProtection (SFRP)	1	Mr LOMBART
		Groupement d'Intérêt Economique INTRA	1	Mr IZYDROCZYK
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		<b>79</b>	

## 2.2 Limites et efficacité de la méthode retenue

### 2.2.1 Limites de la méthode

Il était nécessaire de quantifier les réponses fournies afin de pouvoir les exploiter. Toutefois, les réponses recueillies étaient bien souvent assez succinctes et difficilement comparables les unes aux autres sans quelques règles permettant leur exploitation et leur comparaison. L'introduction d'une pondération, bien qu'elle soit imparfaite car comportant une part de subjectivité, a permis de faire une comparaison assez rapide entre les réponses les unes par rapport aux autres. Par ailleurs, la part de subjectivité liée à l'utilisation de cette méthode n'a pu être réduite du fait de l'absence de dialogue direct avec la personne questionnée. Néanmoins une première analyse basée sur une comptabilisation brute des types de réponse a pu être faite dans le temps imparti à la réalisation de ce mémoire. La pondération suivante a été retenue en accord avec le maître de stage.

- ✓ Réponse pouvant faire penser que le rédacteur connaît bien ou apprécie bien (selon la nature de la question) le travail des CMIR : + 2
- ✓ Réponse pouvant faire penser que le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt (selon la nature de la question) le travail des CMIR : + 1
- ✓ Réponse pouvant faire penser que le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR : 0
- ✓ Réponse pouvant faire penser que le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR : - 1
- ✓ Réponse pouvant faire penser que le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique (cantonnement à des actions non spécialisées) : - 2
- ✓ Refus de réponse (non comptabilisé dans les totaux) : **xxx**
- ✓ demande d'information (cas des questions 32 et 33) : **Info** ;

Ce classement mériterait d'être affiné car il présente des limites. Ainsi, nous avons fait le choix compte tenu des délais impartis de ne pas comptabiliser les refus de répondre (mention « sans objet » dans les questionnaires). Hors, le refus de répondre peut être le fruit d'un choix délibéré de l'auteur de ne pas mettre en exergue une problématique... Là encore l'absence de dialogue direct a été pénalisante.

On peut s'interroger sur le peu de questionnaires ayant fait l'objet de réelles réponses au regard des possibilités que laissent entrevoir les premiers contacts téléphoniques. Il semble que le questionnaire ait été perçu par certains (exemple SIDPC du 77) comme étant hors du champ de compétence habituelle de certains des services contactés. A titre d'exemple, on peut citer le SIDPC 77 qui trouve que les questions sont trop techniques pour pouvoir y répondre. Le chef de service contacté a déclaré que pour répondre à ce questionnaire, il devait se replonger dans la culture RAD qu'il a tenté de s'approprier à l'occasion de la réalisation du PSS TMR 77. De plus, le directeur du SIDPC considère que son rôle premier est de connaître les missions globales dévolues à chaque entité et non à leurs équipes spécialisées.

Il est indéniable également que notre étude a été pénalisée car elle s'est déroulée durant les vacances scolaires de février.

## **2.2.2 Efficience de la méthode**

Trois questions ont semblé être mal interprétées par certains (en vert dans les annexes). Il s'agit des questions suivantes :

*Question N°12 : Connaissez-vous les niveaux de formation des personnels de CMIR et le nombre minimum de personnel présent au sein d'une CMIR ?*

*Question N°13 : Connaissez-vous l'armement d'une CMIR ?*

*Question N°22 : Selon vous la formation des CMIR à la spectrométrie Gamma est elle une plus value ? Si oui dans quelles conditions ?*

Pour la première certains ont répondu sur la base du niveau réel des équipes spécialisées qui les côtoient localement d'autres se sont abstenus ou ont répondu par la négative en se référant à un niveau théorique ou scolaire inconnu de leur part.

La même remarque peut être faite à la question 13 il y a eu, mais dans une moindre mesure, des confusions entre un armement théorique type et un armement réellement à dispositions des équipes de sapeurs pompiers locaux.

S'agissant de la question 22 l'IRSN a fait un amalgame avec la détection réalisée avec les CMIR GEMINI. La question n'était pas assez ciblée sur la spectrométrie portable et son utilisation opérationnelle par les CMIR.

Enfin, de façon plus globale il est nécessaire de garder à l'esprit que les réponses sont bien souvent trop succincte pour servir vraiment de base à une évaluation fine de la bonne ou mauvaise appréciation portées sur les CMIR par nos partenaires extérieurs. Ce mémoire n'a d'ambition que de fournir une tendance plutôt positive ou plutôt négative. Ainsi, par exemple, à la question 9 relative à la connaissance du Guide National de Référence, les quelques réponses positives doivent être très pondérées car peu de personnes sont vraiment capable de préciser plus loin ce qu'est une équipe « reconnaissance » ou une équipe « intervention », éléments pourtant contenus dans ce guide.

## **3 Résultats de l'étude**

### **3.1 Analyse des données collectées par entité**

L'analyse des données collectées par entité est regroupée au sein de l'annexe III. Les chapitres suivants présentent la synthèse des résultats par entité.

L'analyse brute des réponses nous a également permis de réaliser les schémas de l'annexe II. Ces schémas permettent d'apprécier visuellement les résultats.

### **3.1.1 Réponses de l'Autorité de Sûreté Nucléaire**

- Dans 42 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 35 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 16 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 3 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 3 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Si on regarde les réponses par selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

#### Connaissance générale :

- Dans 22 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 67 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 11 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

#### Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

- Dans 54 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 15 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 31 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

#### Points forts et points faibles :

- Dans 75 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 25 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

#### Radioprotection et sapeurs pompiers :

- Dans 20 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 60 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 20 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (0)

### **3.1.2 Réponses du Détachement Central Interministériel**

- Dans 32 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 35 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 6 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 16 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 10 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Si on regarde les réponses par selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

Connaissance générale :

Dans 11 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)  
Dans 11 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)  
Dans 78 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

Dans 54 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)  
Dans 23 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)  
Dans 8 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)  
Dans 8 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)  
Dans 8 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Points forts et points faibles :

Dans 50 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)  
Dans 50 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Radioprotection et sapeurs pompiers :

Dans 20 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)  
Dans 20 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)  
Dans 60 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

### **3.1.3 Réponses de la DDSC (MARN)**

Dans 40 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)  
Dans 40 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)  
Dans 17 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)  
Dans 3 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Si on regarde les réponses par selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

Connaissance générale :

Dans 11 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)  
Dans 89 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

- Dans 69 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 23 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 8 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Points forts et points faibles :

- Dans 25 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 25 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 50 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Radioprotection et sapeurs pompiers :

- Dans 20 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 80 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

### **3.1.4 Réponses de la préfecture de Seine et Marne**

Non exploitable (voir chapitre précédent)

### **3.1.5 Réponse de la Direction Générale de l'Armement (CEB)**

- Dans 16 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 16 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 10 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 48 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 10 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Si on regarde les réponses par selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

Connaissance générale :

- Dans 22 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 22 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 11 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 44 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

- Dans 23 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 15 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 62 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Points forts et points faibles :

Dans 25 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 75 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Radioprotection et sapeurs pompiers :

Dans 40 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 60 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

### **3.1.6 Réponse du Secrétariat Général de la Défense Nationale**

Dans 10 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 23 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 19 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 45 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 3 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Si on regarde les réponses par selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

Connaissance générale :

Dans 22 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 33 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 22 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 22 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

Dans 23 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 23 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 54 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Points forts et points faibles :

Dans 25 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 25 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 25 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 25 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Radioprotection et sapeurs pompiers :

Dans 20 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 80 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

### **3.1.7 Réponse de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire**

- Dans 21 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 21 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 11 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 32 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 15 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Si on regarde les réponses par selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

#### Connaissance générale :

- Dans 6 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 50 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 11 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 28 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 6 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

#### Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

- Dans 31 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 15 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 38 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 15 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

#### Points forts et points faibles :

- Dans 24 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 13 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 13 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 50 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

#### Radioprotection et sapeurs pompiers :

- Dans 20 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 30 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 50 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

### **3.1.8 Réponse du Commissariat à l'Energie Atomique**

- Dans 5 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 27 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 22 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 33 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 12 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)



Dans 1 % le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique, limitation à des actions non spécialisées (- 2)

Si on regarde les réponses par selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

Connaissance générale :

Dans 4 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 41 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 33 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 15 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 4 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Dans 4 % le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique, limitation à des actions non spécialisées (- 2)

Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

Dans 3 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 23 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 13 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 46 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 15 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Points forts et points faibles :

Dans 25 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 33 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 8 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 33 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Radioprotection et sapeurs pompiers :

Dans 33 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 13 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 54 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

### **3.1.9 Réponse d'EDF**

Dans 16 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 21 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 23 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 35 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 2 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Dans 3 % le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique, limitation à des actions non spécialisées (- 2)

Si on regarde les réponses selon les quatre grands items du questionnaire nous avons les éléments suivants :

Connaissance générale :

- Dans 6 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 44 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 28 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 22 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :

- Dans 8 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 8 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 23 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 50 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 4 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)
- Dans 8 % le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique, limitation à des actions non spécialisées (- 2)

Points forts et points faibles :

- Dans 75 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 13 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 12 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Radioprotection et sapeurs pompiers :

- Dans 10 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 20 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 30 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 40 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

### ***3.2 Analyse par question et famille de questions***

L'analyse par question et par famille de question est expliquée dans les parties ci après qui reprend les grands chapitres du questionnaire. La synthèse de cette analyse se trouve dans chaque chapitre. Le détail figure dans l'annexe IV.

organisme	Numéro question																														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
ASN	2	2	2	2	X	2	1	X	2	X	1	1	1	1	X	X	X	X	X	2	2	X	-1	X	X	X	X	2	2	2	0
DCI	2	2	0	2	2	2	2	1	2	X	2	X	X	2	X	-1	2	X	X	X	0	1	-1	X	-1	X	X	0	0	2	0
DDSC	2	2	2	2	2	2	2	X	X	X	X	X	X	X	-1	2	2	X	X	X	X	2	2	X	1	1	X	1	1	1	1
Préfecture	Non représentatif																														
DGA (CEB)	1	2	0	X	X	2	0	0	0	X	0	X	0	0	0	0	0	0	2	0	X	2	-1	2	-1	-1	1	0	0	0	1
SGDN	2	1	0	2	X	2	1	X	0	0	2	0	0	0	0	1	1	1	0	0	2	2	1	0	2	-1	X	0	0	0	0
IRSN	2	-1	0	2	2	1	2	0	0	1	0	1	1	0	-1	-1	0	-1	0	0	1	0	-1	1	2	-1	X	2	2	0	0
	1	2	0	2	2	2	2	X	0	X	X	0	0	0	X	0	X	X	X	-1	X	X	X	-1	-1	X	X	2	0	0	0
CEA	1	-2	0	1	X	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	0	X	X	0	1	0	0	0	0	0
	1	2	2	2	2	0	1	2	2	2	1	1	2	0	0	-1	0	1	2	-1	2	2	-1	X	1	1	1	2	2	2	1
	2	-1	1	2	2	1	1	2	2	0	1	2	2	0	-1	-1	-1	1	2	0	2	X	-1	1	-1	-1	0	2	0	2	0
EDF	1	2	1	2	2	2	X	2	0	X	X	0	1	0	0	-1	2	1	2	1	0	1	X	X	2	X	1	1	0	1	0
	1	2	0	1	2	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2	-2	1	1	X	X	X	0	X	2	0	2	0

### Connaissance générale :

Les missions habituelles (hors missions ayant trait aux risques radiologiques) des sapeurs-pompiers et leurs contacts opérationnels habituels sont très bien connus dans 50 % des cas et plutôt bien connus dans 50% des autres cas.

L'apport des sapeurs pompiers en cas de S.U.R. est apprécié dans 67 % des cas et plutôt apprécié dans 9 % des réponses mais 15 % pensent que notre action ne serait pas bonne partout en France, voire qu'elles se limiteraient à des actions de soutien et d'organisation pour 9 % des personnes interviewées.

La méthode de raisonnement tactique n'est majoritairement pas connue (57 %) mais quand elle est connue, elle est appréciée dans 25 % des cas ou plutôt appréciée (8 %)

La position du service d'appartenance dans l'organisation de crise est très bien connue dans 75 % des cas et plutôt bien connue dans 17 % des cas. Le CEB ne s'est pas prononcé car il n'a pas de rôle particulier dans cette situation.

L'intervention du service d'appartenance de la personne contactée au profit direct du DOS, et/ou du COS, et/ou du chef d'établissement est très bien connue des personnes contactées (67 %). Les 33 % d'absences de réponses proviennent de personnes n'intervenant pas directement au profit des DOS, COS ou chef d'établissement.

Le rôle des sapeurs-pompiers dans le cadre des interventions à caractère radiologique est clairement connu dans 57 % des cas ou plutôt bien connu dans 34 % des cas. Dans un cas (9 %) le rôle des sapeurs pompiers semble mal défini

Le rôle des sapeurs pompiers dans le cadre d'une situation d'urgence radiologique nécessitant le déclenchement d'un plan d'intervention est bien connu dans 33 % des cas ou plutôt connu dans 42 % des cas mais aussi inconnu pour 17 % personnes concernées. Une personne ne s'est pas prononcée.

La position du Commandant des Opérations de Secours par rapport aux représentants du service auquel appartient l'agent interviewé est connu dans 25 % des cas, un peu connu dans un cas (9%). 33 % des personnes ne se sont pas prononcées ici et une seul déclare qu'elle ne sait pas.

Le Guide National de Référence « risques radiologiques » n'est pas connu dans 50 % des cas. Dans 42 % des cas, il est connu mais la suite des réponses démontrent que même s'il est connu, il n'est pas appréhendé pour autant dans toute sa complexité. Une personne là encore ne s'est pas prononcée.

Cette partie peut globalement être résumée ainsi :

Dans 10 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 49 %e rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 19 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 19 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 2 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Dans 1 % le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique, limitation à des actions non spécialisées (- 2)

### **Moyens, missions compositions et fonctionnement d'une CMIR :**

La procédure d'engagement opérationnel d'une CMIR est très peu connue puisque 50 % ne se prononce pas, 32 % ne la connaît pas et seulement 9 % la connaît bien et 9 autre pourcents à peu prêt.

La différence entre les équipes reconnaissances et les équipes d'interventions est connue de 18 % des personnes interviewées et à peu prêt connue de 25 %. Toutefois, 32 % ne la connaît pas et 25 % ne se prononce pas.

Les niveaux de formation et le nombre minimum de personnel présent au sein d'une CMIR est bien connu dans 9 % des réponses, à peu prêt connu dans 25 % des réponses et inconnus dans 41 % des réponses.

L'armement d'une CMIR est bien connu dans 18 % des cas (attention il y a une ambiguïté sur l'objet de la question entre l'armement théorique et l'armement réel), à peu prêt connu dans 25 % des cas. 41 % des personnes interrogées ne le connaît pas et 18 % on refusé de se prononcer.

Le classement des sapeurs pompiers lors de leurs interventions et de leurs entraînement n'est pas connu dans 73 % des cas alors qu'il est bien connu dans 9 % des cas ou à peu prêt connu dans 9 % des cas également. 9 % des personnes interrogées n'ont pas souhaitées répondre.

Les processus opérationnels en vigueur dans les CMIR ne sont pas connus dans 50 % des réponses. 25 % ne se prononcent pas et 25 % n'apprécie pas ce processus opérationnel.

Les limites de compétence des CMIR sont bien connue dans 9 % des cas et à peu prêt connu dans 9 % des cas aussi ; mais 41 % ne les apprécie pas et 32 % ne les connaît pas.

S'agissant des sapeurs pompiers non spécialisés 23 % connaissent la limite de leurs compétences contre 9 % qui ne la connaissent qu'un peu. En outre, 41 % ne la connaît pas et 18 % ne se prononcent pas.

Le nombre et la pertinence de la répartition des CMIR est à peu près bien évaluée dans 33 % des réponses. 33 % ne se prononce pas et 25 % n'ont pas d'information à ce sujet. De plus, 9 % ne portent pas un jugement favorable sur cette question.

33 % ont connaissance de la présence une CMIR à proximité de leur établissement. 33 % ne se prononcent pas. 25 % ne savent pas et 9 % ont une opinion vraiment négative.

9 % ont vraiment appréciées de réaliser un exercice et /ou une intervention conjointement avec une CMIR et 9 % un peu apprécié. Mais 32 % ne l'ont jamais fait et 18 % ne se prononcent pas. Par ailleurs, 23 % en ont eu une opinion négative et 9 % vraiment très négative

25 % des personnes interrogées ne se prononcent pas sur les moyens de décontamination fournis aux sapeurs pompiers par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles et 25 % ne les connaissent pas. 18 % en ont une vision à peu près réaliste et 32 % vraiment réaliste.

La formation des CMIR à la spectrométrie Gamma est une plus value incontestable pour 32 % des personnes ayant répondues et pour 25 % des personnes une plus value éventuellement. Les limites de cette technique appliquées par les CMIR sont réalistes quant elles sont exprimées. 18 % ne savent pas et 25 % ne se prononcent pas.

Cette partie peut globalement être résumée ainsi :

Dans 24 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)

Dans 15 %e rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)

Dans 15 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)

Dans 37 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

Dans 8 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

Dans 1 % le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique, limitation à des actions non spécialisées (- 2)

### **Points forts et points faibles :**

A la question 23, les points forts sont mis en avant dans 9 % des réponses ou plutôt mis en avant dans 9 % des réponses. Les points faibles sont mis en avant dans 50 % des réponses et 32 % ne se sont pas prononcés.

Les enseignements positifs du contact avec les CMIR sont mis en avant dans 9 % des réponses. 18 % les trouvent plutôt positifs ; 9 % ne savent pas se positionner ici ; 9 % ne les apprécient pas et 55 % n'ont pas répondu.

L'entraînement et les formations des sapeurs pompiers ne sont pas à la hauteur des enjeux pour 32 % des personnes ayant répondues. 17 % ne se prononcent pas et 9 % ne savent pas se positionner. 17 % pensent que l'entraînement et les formations sont à peu près à la hauteur des enjeux et 25 % totalement à la hauteur des enjeux.

Au regard d'un acte malveillant l'action des sapeurs pompiers est plutôt bien perçue dans 25 % des cas. 9 % ne savent pas et 33 % ne se prononcent pas. 33 % n'apprécient pas notre réponse opérationnelle ou notre préparation.

Cette partie peut globalement être résumée ainsi :

- Dans 36 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 10 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 17 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 6 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 31 % le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)

### **Radioprotection et sapeurs pompiers :**

Le suivi dosimétrique des sapeurs pompiers semble plutôt satisfaisant pour 25 % des personnes ayant répondues mais 18 % ne savent pas et 57 % n'ont pas répondu

50 % savent que certaines CMIR détiennent des sources radiologiques pour leurs entraînements. 18 % le supposaient et 32 % ne le savaient pas.

25 % savent que certaines CMIR disposent d'un agrément pour assurer les contrôles en radioprotection au profit des sapeurs-pompiers ; 9 % le supposaient et 66 % ne le savaient pas.

41 % savent que certains Services d'Incendies disposent de « Personnes Compétente en Radioprotection » ; 18 % le supposaient et 41 % ne le savaient pas.

25 % supposaient que certaines CMIR disposent de conducteurs détenteur de l'habilitation TMD classe 7 et 75 % ne le savaient pas.

Cette partie peut globalement être résumée ainsi :

- Dans 12 % il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 23 % le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 18 % le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 47 % le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)

### **3.3 Analyse sur le global des questionnaires**

Cette partie présente une analyse sur le global des questionnaires (c.f. annexe V). Les 12 questionnaires exploitables (en écartant la réponse du SIDPC 77) regroupent 372 réponses qui peuvent être réparties ainsi :

- Dans 19 %, il n'y a pas de non réponse à la question posée (sans objet)
- Dans 26 %, le rédacteur connaît bien ou apprécie bien le travail des CMIR (+ 2)
- Dans 17 %, le rédacteur connaît un peu ou apprécie plutôt bien le travail des CMIR (+ 1)
- Dans 29 %, le rédacteur ne connaît pas le travail des CMIR (0)
- Dans 8 %, le rédacteur connaît mais n'apprécie pas le travail des CMIR (- 1)
- Dans - de 1 %, le rédacteur considère que les sapeurs pompiers n'ont pas à intervenir sur le risque radiologique, limitation à des actions non spécialisées (- 2)

### **3.4 Axes de travail futurs et actions à mener**

Il serait souhaitable qu'un stagiaire puisse reprendre cette étude en approfondissant les réponses au travers d'une discussion formelle avec les différentes personnes ressources que nous avons sollicitées. Ainsi, les questions 32 « Quelles sont les moyens qui vous permettraient de mieux connaître les CMIR... ? » et 33 « Selon vous, quels autres points méritent d'être étudiés et améliorés ? » non comptabilisés ci dessus pourraient être vraiment exploitées.






De même, compte tenu du temps impartis nous avons amalgamés les réponses aux questions 4 « Où situez vous votre service dans le cadre de l'organisation nationale des secours lors d'une situation d'urgence radiologique ? » et 5 « Votre service intervient-il au profit direct du Directeur des Opérations de Secours (DOS), et/ou du Commandant des Opérations de Secours (COS), et/ou du chef d'établissement ? » avec les réponses au premier item. Or, ces deux questions ne peuvent difficilement être placées au même niveau que les autres questions de la première série (questions 1 à 9).

Enfin, la réalisation de ce questionnaire par un stagiaire permettrait de voir l'évolution des points de vue sur cette problématique, car on peut supposer que notre questionnaire a aussi servi de vecteur d'information indirect pour certains de nos interlocuteurs.

## 4 Axes d'améliorations et propositions







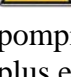
Dans cette enquête, les entités interrogées sont unanimes pour reconnaître aux sapeurs-pompiers une capacité d'adaptation et de compétence. Cependant, un certain nombre de points d'amélioration semble nécessaire afin de répondre aux besoins des différents organismes partenaires des sapeurs-pompiers en cas de situation d'urgence radiologique. Afin de mieux les discerner, nos propositions ont été regroupées en trois domaines : opérationnel, organisationnel et de formation.

### 4.1 Propositions opérationnelles





-  Les différents organismes reconnaissent une grande disparité dans la réponse opérationnelle. Pour pallier à cette déficience des contrôles doivent être réalisés pour vérifier l'aptitude opérationnelle des CMIR ou des équipes reconnaissances. La culture du retour d'expérience doit se développer et être encouragée au niveau national. La mise en place d'un site Web pourrait être un prolongement utile du réseau informel mais la lourdeur de la gestion demeure un frein tel que « *le mieux demeure l'ennemi du bien* »...
-  Mettre à jour le GNR Rad en intégrant les modifications rendues nécessaire par l'évolution de la réglementation et notamment intégrer la cellule mesure dans la configuration souhaitée par les sapeurs pompiers.
-  Rédaction de convention locale d'assistance opérationnelle avec les organismes partenaires locaux pour renforcer la réponse.
-  Transmission de l'information opérationnelle (R1333-81) vers les postes de commandement et les organismes partenaires (croquis, photographie, vidéo, cartographie isodoses...) pour que l'ensemble des personnes concourant à la résolution de la situation d'urgence radiologique ait la même vision de l'intervention et ne l'imagine pas : « *un schéma vaut mieux qu'un long discours* ».
-  Un manque de matériels est perçu par la plupart des organismes : une réflexion doit être menée sur les équipements puis une démarche d'acquisition nationale pourrait être envisagée en vue d'optimiser les coûts.






## 4.2 Propositions organisationnelles

-  Généralisation de la diffusion de la réglementation par alerte courriel sur les personnes identifiées.
-  Mutualisation des moyens SP avec les partenaires extérieurs mais aussi en interne par le biais de convention interdépartementale d'assistance mutuelle.
-  Mettre en place la cellule mesure dans la configuration souhaitée par les sapeurs pompiers et rédiger le guide « cellule mesures » associé.
-  Activer le Comité technique et pédagogique national qui doit se réunir annuellement comme le précise le GNR RAD servant de référence.
-  Fin 2007 procéder à l'évaluation de la circulaire 23 12 2005 sur Hors plan.
-  Répondre à la demande d'informations par la mise en place de deux niveaux d'échanges (par échange rapide non ciblés ; contacts locaux ciblés).
-  faire participer les partenaires extérieures à des exercices communs avec les sapeurs-pompiers. En effet, les exercices communs rendent les structures plus transparentes donc plus efficace en cas de situation d'urgence radiologique.

## 4.3 Propositions de formation

-  Proposer aux partenaires extérieurs de les intégrer dans nos formations de spécialisation. Proposer un programme de formation au profit des partenaires extérieurs (ASN, DASN EDF CEA exploitants...) afin qu'ils apprennent à mieux connaître les sapeurs-pompiers (SDACR, GNR, processus décisionnel, COG, engagement, procédure...) et plus particulièrement les spécialistes armant les CMIR (armement, équipement, formation des personnels, procédures d'engagement, entraînement).
-  Le guichet unique représenté par le CODIS mériterait d'être expliqué L'engagement des sapeurs pompiers est peu connu. Il semble que l'appel des CMIR soit pour certains différents d'un appel de secours classique. La visite du CODIS local semble être un minimum.
-  Le(s) classement(s) au(x)quel(s) sont soumis les sapeurs pompiers lors de leurs interventions et de leurs entraînements doit être clarifié et diffuser auprès des organismes partenaires. Cela contribue à la méconnaissance de nos modes de fonctionnement et des règles communes qui s'appliquent aussi aux sapeurs pompiers (radioprotection).
-  La connaissance du GNR est hétérogène et son contenu n'est pas correctement perçu. Diffusion du GNR auprès des institutionnels DASN, CEA, IRSN, EDF.

-  diffuser la plaquette ASN à auprès des personnels du groupe 2.
-  Le manque de formation des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est clairement affiché, cela doit être développé. La spécialité repose d'abord sur des agents motivés et désirant s'impliquer.
-  Dualité entre les missions de la police et l'action des sapeurs pompiers. Mettre en place une séquence pédagogique sur la recherche de la preuve et le rôle de la police (dès le niveau RAD 2).

## Conclusions

Organisation assez technocratique, la gestion de crise en cas d'évènement radiologique se doit de s'améliorer pour correspondre au mieux au modèle attendu en matière de transparence nucléaire. Toutefois, il ne peut y avoir d'amélioration globale, sans amélioration des acteurs de cette réponse. Or, les sapeurs pompiers sont la clé de voûte de la réponse de la sécurité civile à ce risque.

De plus, le foisonnement de la réglementation actuellement en cours ne facilite pas la tâche des différents partenaires qui sont dans l'obligation de mieux se connaître. C'est souvent au travers de contact locaux que s'élabore au mieux la réponse opérationnelle et ceci par des démarches bien souvent individuelles mais comme le démontrent certains questionnaires si localement la CMIR a des lacunes c'est l'ensemble du système qui peut s'effondrer. Comme une réputation est toujours plus facile à défaire qu'à construire, il est temps de se prendre en charge en analysant correctement nos interventions au travers d'un RETEX adapté.

Par ailleurs, si le C.O.S. au final est le seul responsable celui-ci appartient à un service plus reconnu pour la couverture des risques courant que pour la couverture des risques particuliers. En effet, 43 % seulement de nos partenaires nous apprécient (réponses +2 ou +1) contre 48 % qui ne nous connaît pas. Mais c'est encore près de 10 % qui jugent notre action inutile voire dangereuse.

Pour éviter les CMIRs « à deux vitesses » phénomène clairement perçu aujourd'hui, il semble que la création de bassins de compétences Tc 99M sera un plus indéniable. Si on veut éviter de limiter les « CMIR Interventions » au profit des « CMIR Reconnaissances » il n'y a pas d'autre choix que d'axer nos efforts sur la formation.

De plus, il apparaît que la création d'une vraie culture interservices soit nécessaire à court terme. Les exercices, les formations et les RETEX sont ici les atouts majeurs à développer. Les organismes de la Sécurité Civile ont une légitimité pour mettre en place les outils et les dispositifs nécessaires à tous les acteurs présents lors de S.U.R..

Enfin, bien que les limites de cette étude soit vite atteintes compte tenu du faible nombre de participation. Il est clair qu'une étude plus large et plus longue serait profitable.

En tout état de cause, cette analyse basée tant sur le fond des réponses que sur leur pondération numérique demeure le fruit de notre analyse qui a été menée sans rencontrer les personnes interviewées. Le lecteur habilité pourra s'il le souhaite relire les questionnaires pour se forger sa propre analyse.

## **Bibliographie**

### **Réglementation :**

Code de la santé publique

Code du travail

Loi n° 2004-811 du 13/08/04 de modernisation de la sécurité civile

Directive interministérielle du 7/04/05 sur l'action des pouvoirs publics en cas d'événement entraînant une situation d'urgence radiologique

Directive interministérielle du 30/05/05 sur la notification en cas de SUR

Décret 05-1157 du 13/09/05 relatif au plan ORSEC

Décret 05-1158 du 13/09/05 relatif au plan particulier d'intervention

Décret 05-1156 du 13/09/05 relatif au plan communal de sauvegarde

Décret 05-1269 du 12/10/05 relatif au code national d'alerte et aux obligations des radios, des télévisions et des détenteurs de moyen de communication au public

Arrêté du 4/11/05 sur l'information de la population en cas de SUR

Directive interministérielle du 29/11/05 sur les mesures de la radioactivité

Directive interministérielle du 30/11/05 sur l'assistance en cas de SUR

Arrêté du 8/12/05 sur les intervenants en cas de SUR

Circulaire du 23/12/05 sur l'organisation en cas de SUR hors plans de secours

Loi 06-689 du 13/06/06 sur la transparence et la sécurité nucléaire

Loi 06-739 du 28/06/06 sur la gestion durable des matières et des déchets radioactifs

Guide de rédaction du Programme directeur des mesures (PDM)

Protocoles de mesures et de prélèvements dans l'environnement (projet)

**Ressources Internet :**

[www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr)

[www.asn.fr](http://www.asn.fr)

[www.cea.fr](http://www.cea.fr)

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

[www.andra.fr](http://www.andra.fr)

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

[www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

[www.ineris.fr](http://www.ineris.fr)

[www.cepn.asso.fr](http://www.cepn.asso.fr)

[www-instn.cea.fr](http://www-instn.cea.fr)

[www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr)

[www.areva.com](http://www.areva.com)

## Glossaire

<p>Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)</p>	<p>A l'image d'autres Autorités administratives indépendantes en France ou de ses homologues à l'étranger, l'ASN est dirigée par un collège qui définit la politique générale de l'ASN en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection.</p> <p>L'ASN a changé de statut le 13 novembre 2006, à l'issue de la première réunion du collège des commissaires, conformément à la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire. Elle est dirigée par un collège de 5 commissaires qui définit la politique générale de l'ASN en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection. Elle est composée de services centraux, regroupant la direction générale, le secrétariat général, le cabinet, la mission juridique et organisation et les différentes directions, ainsi qu'au plan régional, de onze délégations territoriales. Ces missions s'articulent sur 2 pôles :</p> <p>Réglementer, contrôler et informer</p> <p>la réglementation : l'ASN est chargée de contribuer à l'élaboration de la réglementation, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décrets et d'arrêtés ministériels ou en prenant des décisions réglementaires à caractère technique ;</p> <p>le contrôle : l'ASN est chargée de vérifier le respect des règles et des prescriptions auxquelles sont soumises les installations ou activités qu'elle contrôle ;</p> <p>l'information du public : l'ASN est chargée de participer à l'information du public, y compris en cas de situation d'urgence.</p> <p>Situation d'urgence radiologique</p> <p>En cas de situation d'urgence, l'ASN est chargée d'assister le Gouvernement, en particulier en adressant aux autorités compétentes ses recommandations sur les mesures à prendre sur le plan médical et sanitaire ou au titre de la sécurité civile. Dans une telle situation, l'ASN est également chargée d'informer le public sur l'état de sûreté de l'installation concernée et sur les éventuels rejets dans l'environnement et leurs risques pour la santé des personnes et pour l'environnement.</p>
<p>Zone de Défense</p>	<p>La France est sectorialisée en sept zones de défense (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris et Rennes) qui ont été instaurées en France par l'ordonnance du 7 janvier 1959. Elles ont vu leur rôle renforcé par les décrets du 21 juin 2000, du 16 janvier 2002, du 30 juin 2002 et du 29 avril 2004. Le préfet de la Région est également préfet de la zone de défense.</p> <p>Un préfet délégué à la sécurité et à la défense, assisté d'un chef d'Etat Major, est nommé auprès du préfet de zone pour assurer la direction de l'Etat Major de Zone, du service de zone des systèmes d'information et de communication et du secrétariat général pour l'administration de la police. Sur les départements de la zone, le préfet de zone est le délégué des ministres chargés des administrations civiles dans l'exercice de leurs attributions en matière de défense. Il doit veiller à la continuité du service public dans sa zone de compétence.</p>
<p>Electricité de France (EDF)</p>	<p>Présent sur l'ensemble des métiers de l'électricité, le groupe EDF exerce ses activités dans un marché ouvert à la concurrence. A ce titre, certaines de ses activités relèvent du secteur dérégulé - la production, la commercialisation et le négoce d'énergies -, d'autres du secteur régulé - le transport et la distribution.</p> <p>Le premier parc européen, organisé autour de 3 domaines d'activités : nucléaire, thermique, hydraulique et autres énergies renouvelables. EDF dispose du 1er parc de production d'électricité en Europe avec une puissance installée de plus de 130 GW. Il a recours à toutes les sources d'énergies : nucléaire, thermique, énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire).</p> <p>Le parc de production nucléaire d'EDF est le plus important dans le monde, compte 58 centrales sur 19 sites. Nous disposons aussi d'un important parc de production hydraulique. De récentes décisions visent à renforcer cet atout majeur que constitue notre outil de production : lancement d'un réacteur nucléaire EPR, projet hydraulique de Gavet (Isère), renforcement des moyens de production de pointe, installation de parcs éoliens et développement de la filière photovoltaïque.</p>

<p>Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA)</p>	<p>Acteur majeur en matière de recherche, de développement et d'innovation, le CEA intervient dans trois grands domaines : l'énergie, les technologies pour l'information et la santé, la défense et la sécurité ; en s'appuyant sur une recherche fondamentale d'excellence.</p> <p>le CEA constitue une force d'expertise et de proposition pour les pouvoirs publics. Implanté sur 9 centres répartis dans toute la France, le CEA bénéficie d'une forte insertion régionale et de solides partenariats avec les autres organismes de recherche. Reconnu comme un expert dans ses domaines de compétences, le CEA s'insère pleinement dans l'espace européen de la recherche et accroît sans cesse sa présence au niveau international.</p> <p>Dans le domaine de la défense et sécurité, le CEA conçoit, fabrique, maintient en condition opérationnelle puis démantèle les têtes nucléaires de la force de dissuasion française. Il est responsable de la conception, de la réalisation et de l'entretien des réacteurs qui équipent les bâtiments à propulsion nucléaire de la Marine nationale (sous-marins et porte-avions).</p> <p>Depuis l'arrêt définitif des essais nucléaires, la garantie sur le long terme de la fiabilité et de la sûreté des armes repose sur la simulation. À cette fin, le CEA développe de nouveaux modèles physiques et s'équipe de supercalculateurs (Tera) et de moyens expérimentaux de validation (machine radiographique Airix, laser Mégajoule).</p> <p>Contre la prolifération et le terrorisme</p> <p>Le CEA contribue, pour les instances nationales et internationales, à la surveillance du respect des traités internationaux tels que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Tice). Il participe à la lutte contre la prolifération des armes nucléaires.</p> <p>En matière de lutte contre le terrorisme, le CEA conduit le programme interministériel de recherche dans les domaines nucléaire, radiologique, biologique et chimique, pour le compte du Secrétariat général de la Défense nationale (SGDN).</p> <p>Le CEA dans le cadre des réquisitions préfectorales peut envoyer ses équipes des Zones d'Intervention de Premier Echelon</p>
<p>ANDRA</p>	<p>L'Agence Nationale pour la gestion des Déchets RADioactifs est un établissement public industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Indépendante des producteurs de déchets et placée sous la tutelle des ministères en charge de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, l'Andra est chargée de la gestion à long terme des déchets radioactifs produits en France.</p> <p>Elle mène de façon complémentaire une mission industrielle, une mission de recherche et une mission d'information, précisées par le contrat quadriennal 2005-2009 signé avec ses trois ministères de tutelle.</p> <p>L'Andra est implantée sur cinq sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le siège social, à Châtenay-Malabry (92) ;</li> <li>le Centre de stockage de la Manche, à Beaumont-Hague (50), qui a accueilli les colis de déchets de 1969 à 1994 et est aujourd'hui en phase de surveillance ;</li> <li>le Centre de stockage de l'Aube, à Soullaines (10), qui réceptionne les colis de déchets de faible et moyenne activité à vie courte ;</li> <li>le Centre de stockage TFA, à Morvilliers (10), qui accueille les déchets de très faible activité ;</li> <li>le Laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne, à Bure (55), dont la vocation est l'étude de la faisabilité d'un stockage géologique profond, en formation argileuse, des déchets de haute activité et à vie longue.</li> </ul> <p>L'Andra inscrit son action dans une approche environnementale, une exigence de sûreté et d'exemplarité industrielle de ses installations et dans sa démarche scientifique et technique. A preuve la double certification ISO 9001 et ISO 14001, obtenue en 2001 et confirmée depuis.</p>
<p>DASN</p>	<p>Pour assurer le contrôle de l'ensemble des activités et installations nucléaires civiles en France, l'ASN s'est dotée d'une organisation régionale s'appuyant sur 11 divisions basées à Bordeaux, Caen, Châlons-en-Champagne, Dijon, Douai, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Paris et Strasbourg. Cette organisation permet à l'ASN d'exercer ses missions sur l'ensemble du territoire national et les DOM-TOM.</p> <p>Leur domaine de compétence s'étend sur 1 ou plusieurs régions administratives, selon le découpage suivant :</p>

DOUANES	<p>Rattachée au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, par l'intermédiaire du ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat, la douane assure des missions fiscales et de lutte contre les trafics illicites et la criminalité organisée.</p> <p>Rattachée au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, par l'intermédiaire du ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) est une administration à caractère fiscal, dont la création remonte à 1791.</p> <p>Elle a néanmoins été dotée d'un corps à vocation militaire, pour la surveillance du territoire, maintenu jusqu'en 1959, et a d'ailleurs gardé certains signes distinctifs de cette époque : un drapeau et un insigne (le cor et la grenade). Ces derniers symbolisent l'assimilation des bataillons douaniers aux troupes d'élites des chasseurs à pied.</p> <p>Elle protège désormais l'économie et les citoyens européens des 27 pays membres de l'Union européenne, particulièrement en luttant contre les trafics illicites et la criminalité organisée. L'instauration du marché unique, le 1er janvier 1993, a conduit à une modification des missions exercées par les services douaniers. Traditionnellement axées sur la perception des droits et taxes dus à l'entrée des marchandises sur le territoire national, la lutte contre les trafics illicites et les contrôles des personnes aux frontières, les missions de la douane s'étendent désormais à d'autres secteurs. En effet, la DGDDI s'est substituée à la direction générale des impôts pour la gestion et le contrôle des contributions indirectes, mais elle intervient aussi, en collaboration avec d'autres services, dans des domaines aussi variés que la lutte contre les contrefaçons, la protection du patrimoine culturel, la défense de l'environnement ou le contrôle à la circulation des matières radioactives.</p>
MINISTERE DE TRAVAIL	<p>Le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de travail, de formation professionnelle, de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, d'intégration, de droits des femmes, de parité et d'égalité professionnelle, de lutte contre la précarité et l'exclusion, de lutte contre l'illettrisme, de politique de la ville, de logement, de construction, de développement des services à la personne et, sous réserve des compétences du ministre de la santé et des solidarités, d'action sociale.</p> <p>A ce titre, il prépare et met en œuvre les règles relatives aux conditions de travail, à la négociation collective, aux droits des salariés et à l'indemnisation du chômage ;</p>
Institut National des Sciences et Techniques Nucléaire (INSTN)	<p>L'INSTN est un établissement public d'enseignement supérieur, rattaché au CEA et placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Éducation nationale et de l'Industrie. Il a été créé en 1956, au moment où la France décidait de mettre en place un programme nucléaire, pour former les ingénieurs et chercheurs dans des disciplines scientifiques et technologiques de pointe jusqu'alors non dispensées par les universités et les écoles d'ingénieurs. L'INSTN a ainsi pour mission de transmettre les savoirs et savoir-faire développés au sein du CEA, organisme de recherche de renommée internationale qui s'attache à diffuser ses connaissances pour maintenir son expertise et renouveler les compétences dans la recherche et l'industrie. Ancré au centre CEA de Saclay, l'INSTN est également implanté sur les centres CEA de Cadarache, de Grenoble et de la Vallée du Rhône (Valrhô Marcoule), ainsi que sur le site universitaire de Cherbourg-Octeville.</p>
AREVA	<p>Le groupe AREVA est un expert mondial dans les métiers de l'énergie, il propose à ses clients des solutions technologiques pour produire l'énergie nucléaire et acheminer l'électricité en toute fiabilité. En France, il fabrique le combustible des centrales et assure le retraitement du ce dernier</p>
INERIS	<p>L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques a pour mission d'évaluer et de prévenir les risques accidentels ou chroniques pour l'homme et l'environnement, liés aux installations industrielles, aux substances chimiques et aux exploitations souterraines. L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtriser le risque pour un développement durable.</li> <li>▪ réaliser ou faire réaliser des études et des recherches permettant de prévenir les risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur l'environnement,</li> <li>▪ fournir toute prestation destinée à faciliter l'adaptation des entreprises à cet objectif.</li> </ul> <p>Il peut dans le cadre de sa cellule d'assistance aux situations d'urgence être amené à intervenir sur une situation d'urgence radiologique.</p>



INRS	<p>L'Institut National de Recherche et de Sécurité à pour objectif la santé et la sécurité de l'homme au travail pour cela il se doit de :</p> <p><b>Anticiper</b> Du risque toxique au bien-être physique et psychologique, l'INRS conduit des programmes d'études et recherches pour améliorer la santé et la sécurité de l'homme au travail. Le bilan de ses actions concrètes lui permet également de déterminer les besoins futurs en prévention. Tous les cinq ans, un programme définit son cadre général d'action.</p> <p><b>Sensibiliser</b> L'Institut conçoit de nombreux produits d'information qui sont diffusés auprès d'un large public, composé de chargés de sécurité, médecins du travail, ingénieurs, opérateurs, formateurs...</p> <p><b>Accompagner</b> L'INRS propose une aide technique et documentaire : 40 000 demandeurs font appel chaque année à ses services d'assistance pour résoudre un problème de prévention. Il transmet son savoir-faire et ses compétences par 70 offres de formation ou d'aides pédagogiques adaptées aux besoins des animateurs de la prévention en entreprise. Ses experts participent à de nombreux groupes de travail, nationaux, européens ou internationaux, pour la rédaction de textes à caractère réglementaire ou normatif.</p>
IRSN	<p>L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire dispose d'un service spécialisé, le Service d'Intervention et d'Assistance en Radioprotection (SIAR), pour intervenir en situation d'urgence quelle qu'en soit la nature. Le SIAR dispose d'un Groupe d'Intervention en Radioprotection Opérationnelle (GIRO), réparti géographiquement de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le GIRO Nord, basé sur les sites de Fontenay Aux Roses et du Vésinet,</li> <li>• le GIRO Sud Est, basé sur les sites des Angles et de Pierrelatte,</li> <li>• le GIRO Sud Ouest basé sur le site d'Agen.</li> </ul> <p>Les équipes du SIAR sont composées de personnels expérimentés et compétents en radioprotection et spécialisés par ailleurs dans les domaines de l'expertise et de l'intervention. Ces équipes disposent de moyens et d'équipements permettant de faire face à la majorité des situations d'urgence. L'IRSN dispose en outre de moyens robotisés légers permettant d'intervenir en ambiance très irradiante ou sur des sources d'émission de forte activité.</p>
Centre d'Etude sur l'évaluation de la Protection dans le domaine du Nucléaire (CEPN)	<p>Le CEPN est une association à but non lucratif (loi 1901), créée en 1976 par Electricité de France (EDF) et le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), pour constituer un pôle de recherche et d'études dans les domaines de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'optimisation de la radioprotection,</li> <li>- La comparaison des risques pour la santé et l'environnement associés aux systèmes énergétiques.</li> </ul> <p>Les membres actuels du CEPN sont au nombre de trois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electricité de France (EDF),</li> <li>- Commissariat à l'Energie Atomique -Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire (CEA - IPSN)</li> <li>- Compagnie Générales des Matières Nucléaires (COGEMA)</li> </ul>
SOCIETE FRANCAISE DE RADIOPROTECTION (SFRP)	<p>La Société Française de Radioprotection (SFRP) a été créée le 18 février 1965 sous le régime des associations sans but lucratif.</p> <p><b>Ses objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rassembler les professionnels de la Radioprotection,</li> <li>• favoriser les échanges d'informations entre spécialistes et non-spécialistes,</li> <li>• promouvoir la culture de Radioprotection,</li> <li>• renforcer la collaboration internationale.</li> </ul>

## Abréviations / acronyme

ANDRA	Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs
ASN	Autorité de Sûreté Nucléaire
ATSR	Association pour les Techniques et les Sciences de la Radioprotection
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique
CEB	Centre d'Etudes du Bouchet
CEPN	Centre d'Etude sur l'évaluation de la Protection dans le domaine du Nucléaire
CMAC	Cellule Mesure ACtion
CMAN	Cellule Mesure ANticipation
CMIR	Cellule Mobile d'Intervention Radiologique
COS	Commandant des Opérations de Secours
CRO	Conseiller Radioprotection Opérationnel
DCI	Détachement Central Interministériel
DDSC	Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles
DOS	Directeur des Opérations de Secours
DSND	Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la radio protection pour les installations intéressant la Défense
DASN	Division Autorité de Sûreté Nucléaire
EDF	Electricité De France
GIE INTRA	Groupement d'Intérêt Economique INTRA
GIRO	Groupe d'Intervention en Radioprotection Opérationnelle
INERIS	Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques
INRS	Institut Nationale de Recherche et de Sécurité
INSTN	Institut National des Sciences et Techniques Nucléaire (INSTN)
IRSN	Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
INVS	Institut National de Veille Sanitaire
ORSEC	Organisation des SECours
PDM	Programme Directeur des Mesures
PMP	Plan de Mesures et Prélèvements
PSS TMR	Plan de Secours Spécialisé Transport Matière Radioactive ou nucléaires
RCM	Responsable Cellule Mesures
SAMU	Service de l'Aide Médicale Urgence
SDIS	Service départemental d'Incendie et de Secours
SFRP	Société Française de RadioProtection
SGDN	Secrétariat Général de la Défense Nationale
SIAR	Service d'Intervention et d'Assistance en Radioprotection
SPRA	Service de Protection Radiologique des Armées
SUR	Situation d'Urgence Radiologique
ZIPE	Zone d'Intervention de Premier Echelon

## **Annexe**

Annexe I QUESTIONNAIRE

Annexe II SYNOPTIQUE DES RESULTATS

Annexe III SYNTHÈSE DES REPONSES PAR ENTITE

Annexe IV SYNTHÈSE DES REPONSES PAR QUESTION

Annexe V QUESTIONNAIRES

# PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

ENSOSP / RAD 4-01 / 2007 / Cba LAUMANN – Cdt COMAS

## Contexte de l'étude

Les sapeurs pompiers concourent à la couverture des risques radiologiques en liaisons avec de multiples partenaires institutionnels et privés. Cette collaboration, de plus en plus étroite, mérite d'être évaluée afin de dégager d'éventuels axes de progrès. Ce questionnaire vise à appréhender la façon dont est perçue l'action des sapeurs-pompiers. Il s'agit de mettre en exergue les points forts et les points faibles de la réponse opérationnelle et de l'organisation des Cellules Mobiles d'Interventions Radiologiques (CMIR).

## Rendu des travaux

Le rendu se fera à travers un mémoire réalisé par les commandants LAUMANN et COMAS, suivant actuellement un cycle de formation en risques radiologiques à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers (ENSOSP). Ces derniers devront soutenir leurs travaux le 26 mars prochain.

## Coordonnées et contacts

### **Chef de bataillon LAUMANN :**

Adjoint au conseiller technique interdépartemental Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique et au directeur du centre de formation risques technologiques

Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris

Tel : 01 45 10 88 93 ; Fax : 01 45 10 88 91 ; Mobile : 06 15 73 18 23 ; Courriel : [adjointcfrt.gfi@pompiersparis.fr](mailto:adjointcfrt.gfi@pompiersparis.fr)

### **Commandant COMAS :**

Conseiller Technique Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique

Service Départemental d'incendie et de Secours de Seine et Marne

Tel : 01 60 24 74 02 ; Fax : 01 60 24 74 21 ; Mobile : 06 75 09 28 89 ; Courriel : [francis.comas@sdis77.fr](mailto:francis.comas@sdis77.fr)

## **Renseignement concernant l'interlocuteur**

NOM - PRENOM	ORGANISME D'APPARTENANCE	SERVICE - BUREAU - DIVISION	FONCTION

Souhaitez vous une close de confidentialité sur vos réponses :

OUI

NON

*Ce questionnaire se veut généraliste. Aussi, certaines questions peuvent, en fonction de l'interlocuteur, ne pas trouver de réponse. Il convient alors de porter la mention : SANS OBJET*

# QUESTIONNAIRE

## I° Généralités

1° Connaissez-vous les missions habituelles (hors missions ayant trait aux risques radiologiques) des sapeurs pompiers et leurs contacts opérationnels habituels ?

---

---

---

---

---

2° Pensez vous que les sapeurs-pompiers apporteraient une plus value en cas de situation d'urgence radiologique (dans le cadre d'un plan d'urgence ou non)

---

---

---

---

---

3° La méthode de raisonnement tactique (MRT) utilisé au quotidien par le Commandant des Opérations de Secours (COS) peut elle être une plus value lors des situations d'urgences radiologiques ? La connaissez-vous ?

---

---

---

---

---

4° Où situez vous votre service dans le cadre de l'organisation nationale des secours lors d'une situation d'urgences radiologiques ?

---

---

---

---

---

5° Votre service intervient il au profit direct du Directeur des Opérations de Secours (DOS), et/ou du Commandant des Opérations de Secours (COS), et/ou du chef d'établissement ?

---

---

---

---

---

6° Comment définiriez-vous le rôle des sapeurs-pompiers dans le cadre des interventions à caractère radiologique ?

---

---

---

---

---

7°) Comment définiriez-vous le rôle des sapeurs pompiers dans le cadre d'un accident à caractère radiologique nécessitant le déclenchement d'un plan d'intervention multiservice (PSS TMR ; PPI ; PUI ; Etc.) ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

8°) Comment doit se situer le Commandant des Opérations de Secours par rapport aux représentants de votre service présents sur le terrain ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

9°) Connaissez-vous le Guide National de Référence « risques radiologiques » (GNR RAD) édité par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**II°) Moyens, missions, compositions et fonctionnement d'une CMIR (Cellule Mobile d'Intervention Radiologique)**

10°) Quelle est la procédure d'engagement opérationnel d'une CMIR lors d'une situation d'urgence radiologique

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

11°) Quelles différences faites-vous entre les équipes reconnaissances et les équipes d'interventions spécialisées en risques radiologiques ? Peuvent-elles intervenir isolément sans la CMIR ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

12°) Connaissez-vous les niveaux de formation des personnels de CMIR et le nombre minimum de personnel présent au sein d'une CMIR ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

13°) Connaissez-vous l'armement d'une CMIR ?

---

---

---

---

---

---

14°) Connaissez vous le(s) classement(s) au(x)quel(s) sont soumis les sapeurs pompiers lors de leurs interventions et de leurs entraînement ?

---

---

---

---

---

---

15°) Comment évaluez-vous les processus opérationnels en vigueur dans les CMIR ?

---

---

---

---

---

---

16°) Selon-vous où se situe les limites de compétence des CMIR et des sapeurs pompiers ?

---

---

---

---

---

---

17°) Selon-vous où se situe les limites de compétence des sapeurs pompiers non spécialisés sur un accident de TMR par exemple ?

---

---

---

---

---

---

18°) Selon-vous combien y a-t-il de CMIR en France, est-ce suffisant (nombre et répartition) ?

---

---

---

---

---

---

19°) Selon-vous y a-t-il une équipe de reconnaissance, une équipe d'intervention, une CMIR à proximité de votre établissement ? Si oui vos procédures internes prévoient elles de l'intégrer en cas d'événement radiologique ?

---

---

---

---

---

---

20°) Avez-vous participé ou fait participer des personnels de votre entreprise (service, bureau, organisme) à un exercice et /ou une intervention conjointement avec une équipe de reconnaissance, une équipe d'intervention, une CMIR ? Si oui, quel enseignement en tirez-vous ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

21°) Les moyens de décontamination fournis aux sapeurs pompiers par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles vous semblent-ils adaptés à la décontamination de masse des populations en cas de situation d'urgence radiologiques ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

22°) Selon vous la formation des CMIR à la spectrométrie Gamma est elle une plus value ? Si oui sous quelles conditions ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**III°) Points forts et points faibles**

23°) Selon vous, quels sont les points forts / faibles des CMIR au regard des interventions à caractère radiologique ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

24°) Quels enseignements tirez-vous de vos contacts avec les CMIR ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

25°) Selon-vous l'entraînement et les formations des sapeurs pompiers sont-ils à la hauteur des enjeux ?

-----  
-----  
-----



-----  
-----  
26°) Selon vous, quels sont les points forts / faibles des CMIR au regard d'un acte malveillant dans le domaine du NRBC (Nucléaire Radiologique Biologique Chimique) ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**IV°) Radioprotection et sapeurs pompiers**

27°) Le suivi dosimétrique des sapeurs pompiers vous semble t il satisfaisant ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

28°) Savez vous que certaines CMIR détiennent des sources radiologiques pour leurs entrainements ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

29°) Savez vous que certaines CMIR disposent d'un agrément pour assurer les contrôles en radioprotection au profit des sapeurs pompiers ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

30°) Savez vous que certains Services d'Incendies disposent de « Personnes Compétente en Radioprotection » ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

31°) Savez vous que certaines CMIR disposent de conducteurs détenteur de l'habilitation TMD classe 7 ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----



## **ANNEXE - III**

# **SYNTHESE DES REPONSES PAR ENTITE**

**(En rouge figure les personnes désirant la confidentialité des réponses)**

**Services n'ayant pas répondu dans les délais (au regard de la rédaction du rapport)**

<b>ANDRA</b>		
Mr BARBETTE		
Mr FAURE		
<b>DASN</b>		
Mr GODIN (Nord - Douai)		
Mr RICHARD (Ile de France - Paris)		
Mr ZMYSLONY (Centre - Orléans)		
<b>DOUANES</b>		
Mr DELECLUSE (Nord - Lille)		
Mme PENI (Ile de France - Paris)		
Mr CARERA (Sud est - Marseille)		
<b>ZONE DE DEFENSE</b>		
Cdt JACQUES (Zone Sud Est)	Col DENAVE (Sud Ouest)	Col NICO (Ouest)
Cdt GALTIER (Est)	Cdt DIDIER (Sud)	L/CL LELIEVRE (Ile de France)
<b>MINISTERE DE TRAVAIL</b>		
Mr LAHAYE		
<b>GENDARMERIE CELLULE NRBC</b>		
Cap Blandin		
<b>INSTN</b>		
Mme ETARD		
<b>AREVA</b>		
Mr AINE		
Mr DE VILLEPIN		
<b>GIE INTRA</b>		
Mr IZYDORCYK		
<b>INERIS</b>		
Mr FONTAINE		
<b>INSR</b>		
Mr LABORDE		
<b>SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOT ET GARONNE</b>		
Col RIGAUD		
<b>ATSR</b>		
Mr ITALIA		
<b>CEPN</b>		
Mr CROUAIL		
Mr LEFAURT		
<b>SOCIETE FRANCAISE DE RADIOPROTECTION</b>		
Mr LOMBART		

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE																
NOM	Quest. 1	Note : +2	Quest. 2	Note : +2	Quest. 3	Note : +2	Quest. 4	Note : +2	Quest. 5	Note : xxx	Quest. 6	Note : +2	Quest. 7	Note : +1	Quest. 8	Note : xxx
BOL/STO/BOU/VER	SP considéré comme acteur prépondérant de la gestion des S.U.R. / Relation étroite avec la M.A.R.N		Oui pour détection et prise en charge des victimes		Méthode connue des spécialistes. Valable si le CT RAD est présent au coté du COS		Connait très bien		Sans objet		Capacité d'adaptation et compétence		Connait mais reconnait une grande disparité dans la pertinence des éléments fournis (remontée d'information)		Sans objet	
Mr BOURIEZ																
NOM	Quest. 9	Note : +2	Quest.10	Note : xxx	Quest.11	Note : +1	Quest.12	Note : +1	Quest.13	Note : +1	Quest.14	Note : +1	Quest.15	Note : xxx	Quest.16	Note : xxx
BOL/STO/BOU/VER	Oui		Sans objet		Connait peu mais à décidé de former ses agents		Connait peu mais à décidé de former ses agents		Connait peu mais a décidé de former ses agents		Connait peu mais a décidé de former ses agents		Sans objet		Sans objet	
Mr BOURIEZ																
NOM	Quest.17	Note : xxx	Quest.18	Note : xxx	Quest.19	Note : xxx	Quest.20	Note : +2	Quest.21	Note : +2	Quest.22	Note : xxx	Quest.23	Note : -1	Quest.24	Note : xxx
BOL/STO/BOU/VER	Sans objet		Sans objet		Sans objet		Oui ; Travail très efficace pour mieux se connaitre (notamment au travers des formation)		Des travaux avec le SGDN pourraient permettre de doter les acteurs du terrain de moyens de contrôle adaptés		Sans objet		Bonne adaptation aux situations mais hétérogénéité des formations et les multiples missions au regard des moyens semblent des points faibles		Sans objet	
Mr BOURIEZ																
NOM	Quest.25	Note : xxx	Quest.26	Note : xxx	Quest.27	Note : xxx	Quest.28	Note : +2	Quest.29	Note : +2	Quest.30	Note : +2	Quest.31	Note : 0	Quest.32	Note : xxx
BOL/STO/BOU/VER	Sans objet		Sans objet		Sans objet		Oui l'ASN instruisons les demandes		Oui l'ASN instruit les demandes		Oui		Non		Sans objet	
Mr BOURIEZ																
NOM	Quest.33	Note : xxx	Note globale : Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité													
BOL/STO/BOU/VER	Sans objet		42 % = non répondu													
Mr BOURIEZ			35 % = +2 16 % = +1 3 % = 0 3 % = -1 0 % = -2 0 = Info / 2													
			51 % d'opinions positives ou plutôt positives													

(100 % = 31 réponses)

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

DCI																
NOM	Quest. 1	Note : + 2	Quest. 2	Note : + 2	Quest. 3	Note : 0	Quest. 4	Note : + 2	Quest. 5	Note : + 2	Quest. 6	Note : + 2	Quest. 7	Note : + 2	Quest. 8	Note : + 1
Mr GOSSELIN Mr TILLY	Connait bien		1 <sup>er</sup> intervenants (rapidité et compétence) levée de doute ; gestion de l'intervention		Ne connait pas		Sécurisation de la zone et enquête		Oui pour le DOS et le COS au titre de la police		Connait très bien nos missions		Connait bien et semble apprécier bien		Connait bien mais trouve que notre action n'aide pas à la recherche des preuves	
NOM	Quest. 9	Note : + 2	Quest.10	Note : xxx	Quest.11	Note : + 2	Quest.12	Note : xxx	Quest.13	Note : xxx	Quest.14	Note : + 2	Quest.15	Note : xxx	Quest.16	Note : - 1
Mr GOSSELIN Mr TILLY	Oui		Sans objet		Connait très bien		Sans objet		Sans objet		Connait très bien		Sans objet		Les CMIR ne doivent pas interférer dans les enquêtes sur les trafics de radioéléments	
NOM	Quest.17	Note : + 2	Quest.18	Note : xxx	Quest.19	Note : xxx	Quest.20	Note : xxx	Quest.21	Note : 0	Quest.22	Note : + 1	Quest.23	Note : - 1	Quest.24	Note : xxx
Mr GOSSELIN Mr TILLY	Limites au sauvetage et au périmètre à priori		Sans objet		Sans objet		Sans objet		Oui adaptés		Oui identification pour le médical en cas d'attentat (axée sur les CMIR GEMINI)		Sans objet		Sans objet	
NOM	Quest.25	Note : - 1	Quest.26	Note : xxx	Quest.27	Note : xxx	Quest.28	Note : 0	Quest.29	Note : 0	Quest.30	Note : + 2	Quest.31	Note : 0	Quest.32	Note : info
Mr GOSSELIN Mr TILLY	Manque une formation sur la recherche de la preuve et le rôle de la police (dés le niveau RAD 2)		Sans objet		Sans objet		Non		Non		Oui		Non		Rencontre et action de formation au niveau local	
NOM	Quest.33	Note : xxx	Note globale :		Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité											
Mr GOSSELIN Mr TILLY	Sans objet		32 % = non répondu 35 % = + 2 6 % = + 1 16 % = 0 10 % = - 1 0 % = - 2 1 = Info / 2		Bonne adaptation aux situations mais hétérogénéité des formations et les multiples missions au regard des moyens semblent des points faibles Dualité entre les missions de la police et l'action des sapeurs pompiers. Manque une formation sur la recherche de la preuve et le rôle de la police (dés le niveau RAD 2)  41 % d'opinions positive ou plutôt positive  Demande de formation (rencontre et action de formation au niveau local)											

(100 % = 31 réponses)

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

DIRECTION DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILE																
NOM	Quest. 1	Note : +2	Quest. 2	Note : +2	Quest. 3	Note : +2	Quest. 4	Note : +2	Quest. 5	Note : +2	Quest. 6	Note : +2	Quest. 7	Note : +2	Quest. 8	Note : xxx
Col GENEAU	Oui		Oui		Oui cela est indispensable		Connait très bien		Connait très bien		Connait très bien		Connait très bien		Sans objet	
Mr GUESDON																
NOM	Quest. 9	Note : xxx	Quest.10	Note : xxx	Quest.11	Note : xxx	Quest.12	Note : xxx	Quest.13	Note : xxx	Quest.14	Note : xxx	Quest.15	Note : -1	Quest.16	Note : +2
Col GENEAU	Sans objet		Sans objet		Sans objet		Sans objet		Sans objet		Sans objet		Pas homogène		Généraliste du secours qui connait assez les risques liés aux RI pour proposer au COS les bonnes dispositions pour la protection des vies humaines	
Mr GUESDON																
NOM	Quest.17	Note : +2	Quest.18	Note : xxx	Quest.19	Note : xxx	Quest.20	Note : xxx	Quest.21	Note : xxx	Quest.22	Note : +2	Quest.23	Note : +2	Quest.24	Note : xxx
Col GENEAU	Connaissance minimum pour acte réflexes et compte rendu		Sans objet		Sans objet		Sans objet		Sans objet		Oui avec des limites d'utilisation		Celle de rester des généralistes des secours		Sans objet	
Mr GUESDON																
NOM	Quest.25	Note : +1	Quest.26	Note : +1	Quest.27	Note : xxx	Quest.28	Note : +1	Quest.29	Note : +1	Quest.30	Note : +1	Quest.31	Note : +1	Quest.32	Note : Info
Col GENEAU	Oui dans le cadre des généralistes des secours		Oui dans le cadre des généralistes des secours		Sans objet		Oui pas totalement		Oui pas totalement		Oui pas totalement		Oui pas totalement		Vous entre autres	
Mr GUESDON																
NOM	Quest.33	Note : Info	Note globale :		Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité											
Col GENEAU	C'est en cours		40 % = non répondu		Souhaite que les CMIR reste des généralistes de l'intervention											
Mr GUESDON			40 % = +2 17 % = +1 0 % = 0 3 % = -1 0 % = -2 0 = Info / 2													

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

PREFECTURE																
NOM	Quest. 1	Note :	Quest. 2	Note :	Quest. 3	Note :	Quest. 4	Note :	Quest. 5	Note :	Quest. 6	Note :	Quest. 7	Note :	Quest. 8	Note :
Mr MALIGNE 77	Voir réponse globale dans le rapport															
Mr GARNIER 77																
NOM	Quest. 9	Note :	Quest.10	Note :	Quest.11	Note :	Quest.12	Note :	Quest.13	Note :	Quest.14	Note :	Quest.15	Note :	Quest.16	Note :
Mr MALIGNE 77	Voir réponse globale dans le rapport															
Mr GARNIER 77																
NOM	Quest.17	Note :	Quest.18	Note :	Quest.19	Note :	Quest.20	Note :	Quest.21	Note :	Quest.22	Note :	Quest.23	Note :	Quest.24	Note :
Mr MALIGNE 77	Voir réponse globale dans le rapport															
Mr GARNIER 77																
NOM	Quest.25	Note :	Quest.26	Note :	Quest.27	Note :	Quest.28	Note :	Quest.29	Note :	Quest.30	Note :	Quest.31	Note :	Quest.32	Note :
Mr MALIGNE 77	Voir réponse globale dans le rapport															
Mr GARNIER 77																
NOM	Quest.33	Note :	Note globale :	Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité												
Mr MALIGNE 77	Voir réponse globale dans le rapport		+ 1	Le S IDPC 77 trouve les questions trop techniques pour pouvoir y répondre sans se replonger dans la culture RAD développée à l'occasion de la réalisation du PSS TMR 77. Le SIDPC considère que son rôle premier est de connaître le rôle dévolu globalement à chaque entité et non à leurs équipes spécialisées												
Mr GARNIER 77																



PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

DIRECTION GENERALE DE L' ARMEMENT																	
NOM	Quest. 1	Note : +1	Quest. 2	Note : +2	Quest. 3	Note : 0	Quest. 4	Note : xxx	Quest. 5	Note : xxx	Quest. 6	Note : +2	Quest. 7	Note : 0	Quest. 8	Note : 0	
L/CL TYMEN	A peu prêt		Oui hors site nucléaire surtout		Non		Sans objet		Sans objet		Connait bien		Ne connait pas		Ne sait pas		
NOM	Quest. 9	Note : 0	Quest.10	Note : xxx	Quest.11	Note : 0	Quest.12	Note : xxx	Quest.13	Note : 0	Quest.14	Note : 0	Quest.15	Note : 0	Quest.16	Note : 0	
L/CL TYMEN	Non		Sans objet		Je ne sais pas		Non		Ne sait pas		Ne sait pas		Ne sait pas		Ne sait pas		
NOM	Quest.17	Note : 0	Quest.18	Note : 0	Quest.19	Note : +2	Quest.20	Note : 0	Quest.21	Note : xxx	Quest.22	Note : +2	Quest.23	Note : -1	Quest.24	Note : +2	
L/CL TYMEN	Ne sait pas		Ne sait pas		Connait bien		Non mais favorable		Sans objet		Oui et connait bien		Connaissance exposition externe mais appréhension des risques de contamination internes, de la prise en charge des blessés et méconnaissance des hôpitaux de référence		Très bonne		
NOM	Quest.25	Note : -1	Quest.26	Note : -1	Quest.27	Note : +1	Quest.28	Note : 0	Quest.29	Note : 0	Quest.30	Note : 0	Quest.31	Note : +1	Quest.32	Note : Info	
L/CL TYMEN	Plutôt non		Ce sont les parents pauvres notamment en cas de sources neutroniques		Connait un peu		Non		Non		Non		Oui		Une plaquette d'information		
NOM	Quest.33	Note : Info	Note globale :	Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité													
L/CL TYMEN	Détection neutrons ; Contamination par aérosols ; prise en charge des blessés radiocontaminés ; Comprimés d'iode pour les sapeurs pompiers ; Cartouches adaptées au iodure de méthyle		16 % = non répondu 16 % = + 2 10 % = + 1 48 % = 0 10 % = - 1 0 % = - 2 2 = Info / 2		Le CEB pense qu'il conviendrait de nous améliorer en matière de détection neutrons, contamination par aérosols, prise en charge des blessés radiocontaminés, de dotation en comprimés d'iode pour les sapeurs pompiers et en cartouches adaptées au iodure de méthyle, de connaissance des hôpitaux de références.  Le CEB ne connait globalement pas notre action au sein des CMIR les plus performantes.  26 % d'opinion favorable ou très favorable												

(100 % = 31 réponses)

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE																	
NOM	Quest. 1	Note : +2	Quest. 2	Note : +1	Quest. 3	Note : 0	Quest. 4	Note : +2	Quest. 5	Note : xxx	Quest. 6	Note : +2	Quest. 7	Note : +1	Quest. 8	Note : xxx	
Mr DODEMAN	Connait globalement		Connait un peu		Non		Connait bien		Sans objet		Zonage ; Secours aux blessés et triage ; Rendre compte au DOS ; Préservé son potentiel opérationnel	Faciliter l'intervention des moyens plus fins de diagnostics et de traitement de la zone contaminée		Sans objet			
NOM	Quest. 9	Note : 0	Quest.10	Note : 0	Quest.11	Note : +2	Quest.12	Note : 0	Quest.13	Note : 0	Quest.14	Note : 0	Quest.15	Note : 0	Quest.16	Note : +1	
Mr DODEMAN	Ne sait pas		Ne sait pas		Connait bien		Ne sait pas		Ne sait pas		Ne sait pas		Ne sait pas + info		Urgence médicale et diagnostique sommaire		
NOM	Quest.17	Note : +1	Quest.18	Note : +1	Quest.19	Note : 0	Quest.20	Note : 0	Quest.21	Note : +2	Quest.22	Note : +2	Quest.23	Note : +1	Quest.24	Note : 0	
Mr DODEMAN	Urgence médicale		3 à 4 par région. Pas assez ; pas assez d'exercice, de moyens, de formation		Ne sait pas mais le suppose		Ne sait pas		Non		Oui +++		Réactivité mais peu de moyens matériels et humains		N'en a pas mais est très demandeur		
NOM	Quest.25	Note : +2	Quest.26	Note : -1	Quest.27	Note : xxx	Quest.28	Note : 0	Quest.29	Note : 0	Quest.30	Note : 0	Quest.31	Note : 0	Quest.32	Note : Info	
Mr DODEMAN	Oui		Je pense qu'il n'y a pas actuellement de sensibilisation des CMIR sur les actes malveillants		Sans objet		Non mais cela n'est pas choquant si la réglementation est appliquée		Non		Non mais logique et cette démarche doit être généralisée		Non		Demande d'information et de visite		
NOM	Quest.33	Note : Info	Note globale :	Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité													
Mr DODEMAN	Le questionnaire ne traite pas des entrainements et des exercices ni de la problématique des antidotes		10 % = non répondu 23 % = +2 19 % = +1 45 % = 0 3 % = -1 0 % = -2 2 = Info / 2		L'action des CMIR n'est pas vraiment connue même si globalement la mission dévolue au sapeurs pompiers est assez bien abordée.  Le demande d'information et l'envie de connaitre mieux notre organisation et notre action et assez forte												

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

INSITUT RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE																
NOM	Quest. 1	Note : + 2 ; + 1	Quest. 2	Note : - 1 ; + 2	Quest. 3	Note : 0 ; 0	Quest. 4	Note : + 2 ; + 2	Quest. 5	Note : + 2 ; + 2	Quest. 6	Note : + 1 ; + 2	Quest. 7	Note : + 2 ; + 2	Quest. 8	Note : 0 ; xxx
Mme CHAMBRETTE	Connait bien		Oui mais la compétence est variable sur le territoire		Ne connait pas		Connait très bien		Support technique au sein du PCO		Connait peu		Connait bien		Ne connait que le rôle du CT RAD pas celui du COS	
Mr DUBIAU																
Mr ISNARD																
Mr MAIGNE																
Mme MASSET	Pas de façon précise		Oui		Ne connait pas		Connait très bien		Support technique au sein de la cellule du PCO		Connait bien		Connait bien notamment pour le TMR		Sans objet	
Mr QUENTRIC																
Mr THAUREL																
Mr WEBER																
Mr BRAINA																
Mr GLOURMELON																
Mr OUDIZE																
Mr RANNOU																
Mr DUFER																
Mr PIERRE																
Mr CHALLETON D																
NOM	Quest. 9	Note : 0 ; 0	Quest.10	Note : + 1 ; xxx	Quest.11	Note : 0 ; xxx	Quest.12	Note : + 1 ; 0	Quest.13	Note : + 1 ; 0	Quest.14	Note : 0 ; 0	Quest.15	Note : - 1 ; xxx	Quest.16	Note : - 1 ; 0
Mme CHAMBRETTE	Ne connait pas		Ne connait un peu		Ne connait pas		Pas de façon précise		Pas de façon précise		Ne connait pas		Connait bien : très différent d'une CMIR à une autre		Dépend des préfectures / Ne doivent pas interpréter les mesures (les CMIR n'ont pas tous les éléments techniques)	
Mr DUBIAU																
Mr ISNARD																
Mr MAIGNE																
Mr MASSET	Ne connait pas		Sans objet		Sans objet		Ne connait pas		Non		Ne connait pas		Sans objet		Sans objet	
Mr QUENTRIC																
Mr THAUREL																
Mr WEBER																
Mr BRAINA																
Mr GLOURMELON																
Mr OUDIZE																
Mr RANNOU																
Mr DUFER																
Mr PIERRE																
Mr CHALLETON D																
NOM	Quest.17	Note : 0 ; xxx	Quest.18	Note : - 1 ; xxx	Quest.19	Note : 0 ; xxx	Quest.20	Note : 0 ; - 1	Quest.21	Note : + 1 ; xxx	Quest.22	Note : 0 ; xxx	Quest.23	Note : - 1 ; xxx	Quest.24	Note : + 1 ; - 1
Mme CHAMBRETTE	Ne connait pas		1 par département à des doutes sur l'uniformité du niveau de formation		Ne sait pas mais l'espère (car elle habite à coté de Saclay)		Ne connait pas ; Consigné au Centre Technique de Crise		Certainement sous dimensionné		Oui redondance avec l'IRSN (plus de la capacité de traitement) Problème de maintenance des matériels		Bonne réactivité. Compétence et organisation faible pour certaines CMIR		Les sapeurs pompiers sont intéressés par la visite du CTC	
Mr DUBIAU																
Mr ISNARD																
Mr MAIGNE																
Mr MASSET	Sans objet		Sans objet		Sans objet				Sans objet		Sans objet		Sans objet			
Mr QUENTRIC																
Mr THAUREL																
Mr WEBER																
Mr BRAINA																
Mr GLOURMELON																
Mr OUDIZE																
Mr RANNOU																
Mr DUFER																
Mr PIERRE																
Mr CHALLETON D																
Constata une grande disparité d'efficacité sans doute dû à une différence de moyens et de formations en fonction des départements. Pas de procédure des prélèvements d'échantillons (échantillon inexploitable dans la réalité). Départ avec des moyens inadaptes et entrainant des erreurs de transmission d'information (pas de crayon !). Communication entre le PCO et les équipes CMIR sur le terrain à améliorer																

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

NOM	Quest.25	Note : + 2 ; - 1	Quest.26	Note : - 1 ; xxx	Quest.27	Note : xxx ;xxx	Quest.28	Note : +2 ; +2	Quest.29	Note : +2 ; 0	Quest.30	Note : 0 ; 0	Quest.31	Note : 0 ; 0	Quest.32	Note : xxx ; Info
Mme CHAMBRETTE	Oui avec les nouvelles formations et les mises en situation		Bonne réactivité. Compétence faible pour certaine CMIR		Sans objet		Connait bien		Oui		Non mais c'est une bonne chose		Non je l'apprends		Pas besoin au CTC	
Mr DUBIAU																
Mr ISNARD																
Mr MAIGNE																
Mme MASSET	Besoin d'une meilleure formation à la mesure. Les mesures radiologiques sont difficilement exploitables		Sans objet		Sans objet		Connait bien		Non		Non		Non		Demande de formation pour les agents de crises IRSN	
Mr QUENTRIC																
Mr THAUREL																
Mr WEBER																
Mr BRAINA																
Mr GUOURMELON																
Mr OUDIZE																
Mr RANNOU																
Mr DUFER																
Mr PIERRE																
Mr CHALLETON D																

NOM	Quest.33	Note : xxx ; -1	Note globale :	Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité
Mr CHAMBRETTE	Sans objet		24 % = non répondu 21 % = + 2 11 % = + 1 32 % = 0 16 % = - 1 0 % = - 2 1 = Info / 4  32 % d'opinions positive ou plutôt positive	<p>Coté SP : Les manques de formations de matériels et globalement des savoirs ; savoir faire et savoir être est clairement affiché La spécialité repose d'abord sur les agents motivés et désirant s'impliquer (les services extérieurs l'ont bien compris) Méconnaissance de nos modes de fonctionnement et des règles communes qui s'appliquent aussi aux sapeurs pompiers Le manque de connaissance du GNR n'est pas contrebalancé par l'assimilation des CMIR à la catégorie des intervenants du groupe I au titre du Décret 2003 – 295 relatifs aux intervenants. Etonnant de la part du service chargé de SISERI. Il semble que nous soyons difficilement assimilés aux intervenants classiques connus dans le « monde du nucléaire ». Bien que les sapeurs pompiers aient une crédibilité dès qu'il s'agit d'opérations à caractère d'urgence, il n'en demeure pas moins que leur mode de fonctionnement n'est pas clairement connu. Il semble donc difficile lors des S.U.R. de trouver des enjeux communs pour jouer « gagnant / gagnant »</p> <p>Coté IRSN : L'absence de savoir ici est essentiellement liée à l'absence de connaissance du mode de réalisation de nos formations et de nos entrainements                      Demande d'informations à deux niveaux (par échange rapide non ciblés ; contacts locaux ciblés)                      Absence globale de connaissance de l'organisation de notre profession.                      Les sapeurs pompiers ont une crédibilité dès qu'il s'agit d'opérations à caractère d'urgence                      « tous ce qui est lié au RAD chez les sapeurs pompiers est associé à la notion de CMIR »                      Risque d'ambiguïté suite à la question sur la spectrométrie (CMIR GEMINI)                      Il semble que certaines CMIR localement dépassent les missions qui leurs sont assignées au regard des réponses fournies                      Le GNR, s'il est plutôt connu ne l'est pas suffisamment pour ses particularités en soient connues. Cela peut poser problème et expliquer en partie les impressions d'hétérogénéité dans les équipements et les compétences                      L'engagement des sapeurs pompiers est peu connu. Il semble que l'appel des CMIR soit pour certains différents d'un appel de secours classique. Le guichet unique représenté par le CODIS mériterait d'être expliqué                      La Connaissance des missions des sapeurs pompiers mériterait d'être précisée en préambule de toute information ciblée sur les CMIR afin de le replacer dans le « paysage sapeur pompier »</p> <p>Les exercices en communs rendent les structures plus transparentes pour le service partenaire. Ils améliorent la connaissance mutuelle et l'efficacité opérationnelle</p>
Mr DUBIAU				
Mr ISNARD				
Mr MAIGNE				
Mr MASSET	Idem Question 20 et 24			
Mr QUENTRIC				
Mr THAUREL				
Mr WEBER				
Mr BRAINA				
Mr GUOURMELON				
Mr OUDIZE				
Mr RANNOU				
Mr DUFER				
Mr PIERRE				
Mr CHALLETON D				

(100 % = 62 réponses)



PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

NOM	Quest.25	Note : 0 +1 -1	Quest.26	Note : +1 +1 -1	Quest.27	Note : 0 +1 0	Quest.28	Note : 0 +2 +2	Quest.29	Note : 0 +2 0	Quest.30	Note : 0 +2 +2	Quest.31	Note : 0 +1 0	Quest.32	Note : Info xxx Info
Mme RONOT Ingénieur sûreté	Je ne sais pas		communication / crédibilité		Je ne sais pas		Ne sait pas		Non		Non		Non		Présentation et visite	
Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	De gros progrès ces dernières années (équipement ; implication ; formation) Il faut améliorer les entraînements et les formations continues. Niveaux disparates entre CMIR		Même points forts qu'à la question 23 Points faibles liés à la complexité du problème		Surveillance de l'exposition externe connue mais ne sais pas ce qui est prévu pour les contaminations internes		Oui		Oui		Oui		Je le suppose compte tenu des réponses précédentes		Pas de besoin compte tenu des relations avec les CMTR 91 et 78 et la présence de collègues SPV ou experts	
Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie	Problème de la nécessité d'avoir de plus en plus de compétence compte tenu de l'évolution des techniques. Précarisation du modèle de Sécurité Civile actuelle (ratio SPV / SPP)		Idem réponse 23		Ne sait pas		Oui		Non		Oui		Non		Plus d'échange (visite, exercices communs, formations)	
Mr DUBOT	Mr JOACHEM															
Mr MAUBERT	Mr VINCENT															
Mr KIMMEL	Mr ABRAN															
Mr JUHEL	Mr AMMERICH															
Mr DEGRAEVE	Mr MARIOTTE															
Mr SAINT																
Mr FRACAS																

NOM	Quest.33	Note : x x x	Note globale :	Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité
Mme RONOT Ingénieur sûreté	Sans objet		5 % = non répondu 27 % = + 2 22 % = + 1 33 % = 0 12 % = - 1 1 % = - 2 2 = Info / 6	Coté SP : Bonne crédibilité par rapport à la communication étatique La spécialité repose d'abord sur les agents motivés et désirant s'impliquer (les services extérieurs l'ont bien compris) Mise en avant de problèmes d'équipements Les sapeurs pompiers ont une crédibilité dès qu'il s'agit d'opérations à caractère d'urgence Les manques de formations, de matériels et globalement des savoir ; savoir faire et savoir être est là encore clairement affiché Coté CEA : Demande d'informations à deux niveaux (par échange rapide non ciblés ; contacts locaux ciblés) Absence de connaissance du mode de réalisation de nos entraînements Le manque de connaissance du GNR n'est pas contrebalancé par l'assimilation des CMIR à la catégorie des intervenants du groupe I au titre du Décret 2003 – 295 relatifs aux intervenants. Il semble que nous soyons difficilement assimilés aux intervenants classiques connus dans le « monde du nucléaire » Intérêt échanges grâce à J DAUDE et à des contacts similaires au travers du réseau informel via Internet. Le rôle des sapeurs pompiers est connu quand les contacts ou le passé des agents le permet sinon il n'y a pas de connaissance généralisée L'avis sur le ratio SPV/SPP peut être lié à une méconnaissance partielle de l'évolution de notre volontariat et l'existence d'officier expert Très bonne connaissance de la problématique et des enjeux sur les chaînes de décontamination Pas de connaissance de notre organisation (SDACR, GNR, processus décisionnel, COG, etc.) Cela peut poser problème et expliquer en partie les impressions d'hétérogénéité dans les équipements et les compétences L'engagement des sapeurs pompiers est peu connu. Il semble l'appel des CMIR soit pour certains différents d'un appel de secours classique. Le guichet unique représenté par le CODIS mériterait une explication
Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Sans objet			
Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie	Sans objet			
Mr DUBOT	Mr JOACHEM			
Mr MAUBERT	Mr VINCENT		32 % d'opinions positive ou plutôt positive	
Mr KIMMEL	Mr ABRAN			
Mr JUHEL	Mr AMMERICH			
Mr DEGRAEVE	Mr MARIOTTE			
Mr SAINT				
Mr FRACAS				

(100 % = 93 réponses)

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

EDF																
NOM	Quest. 1	Note : +1 +1	Quest. 2	Note : +2 +2	Quest. 3	Note : +1 0	Quest. 4	Note : +2 +1	Quest. 5	Note : +2 +2	Quest. 6	Note : +2 +1	Quest. 7	Note : xxx 0	Quest. 8	Note : +2 0
Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Pas totalement		Pas d'autre service pouvant répondre dans l'urgence		Connait peu		Connait très bien		Oui pour le Chef d'établissement et le DOS		Connait très bien		Sans objet		Connait bien	
<small>Mr GODINO</small>																
Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	probablement pas de façon exhaustive		Oui		ne connais pas la MRT		Mon service fait partie du CNPE et de son organisation		Mon service est directement en relation avec notre chef d'établissement. Les relations avec le DOS ne sont pas définies dans nos organisations		Tri et contrôle des contaminés		Tri des blessés contaminés et décontamination		A l'intérieur du site, le COS est sous la responsabilité de notre chef des secours (PCD2). Le travail devrait se faire en collaboration	
<small>Mr DUPLOM</small>																
<small>Mr GARCIER</small>																
<small>Mr SUBILOTTÉ</small>																
NOM	Quest. 9	Note : 0 +2	Quest.10	Note : xxx 0	Quest.11	Note : xxx 0	Quest.12	Note : 0 0	Quest.13	Note : - +1 0	Quest.14	Note : 0 0	Quest.15	Note : 0 0	Quest.16	Note : -1 0
Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Non		Sans objet		Sans objet		Non		Un peu		Ne sait pas		Sans objet		Absence de formation des primo intervenants. Les CMIR ne doivent pas se prononcer sur les rejets et le terme source	
<small>Mr GODINO</small>																
Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Oui		Ne sais pas		Ne sais pas		Non		Non		Ne sait pas		Sans objet		Ne sait pas	
<small>Mr DUPLOM</small>																
<small>Mr GARCIER</small>																
<small>Mr SUBILOTTÉ</small>																
NOM	Quest.17	Note : +2 0	Quest.18	Note : +1 0	Quest.19	Note : +2 -2	Quest.20	Note : +1 -2	Quest.21	Note : 0 +1	Quest.22	Note : +1 +1	Quest.23	Note : x x	Quest.24	Note : x x
Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Lecture des étiquettes / périmètre de sécurité / actions d'urgence / port de tenues adaptées		Probablement une par région (environ 20)		Connait bien		Coordination entre les CMIR et les exploitants n'est pas simple mais elle s'améliore		Pas suffisant mais le maximum a été fait par la DDSC		Pourquoi pas mais les ZIPE et l'IRSN ont beaucoup de matériels		Sans objet		Sans objet	
<small>Mr GODINO</small>																
Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Sans objet		Ne sais pas		Je pense qu'il y a une CMIR à proximité de notre établissement. Mais nos procédures internes ne prévoient pas de les intégrer en cas d'événement radiologique		Pas d'exercice avec la CMIR. Mais exercices d'évacuation de blessés contaminés avec les pompiers locaux non spécialisés		A priori Oui		Oui pour une meilleure compréhension et dépistage des contaminations (interprétation des spectrométries)		Sans objet		Sans objet	
<small>Mr DUPLOM</small>																
<small>Mr GARCIER</small>																
<small>Mr SUBILOTTÉ</small>																

PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

NOM	Quest.25	Note : +2 x	Quest.26	Note : x 0	Quest.27	Note : +1 x	Quest.28	Note : +1 +2	Quest.29	Note : 0 0	Quest.30	Note : +1 +2	Quest.31	Note : 0 0	Quest.32	Note : Info / Info
Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	On est plutôt bon au regard du niveau européen global		Ne sait pas		Dosimétrie opérationnelle en cours de développement		Cela semble nécessaire		Non		J'en ai entendu parler		Non			Demande de rapport plus détaillés que l'envoi annuel du MIAT
Mr GODINO																
Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Sans objet		Sans objet		Sans objet		Oui		Non		Oui		Non			Je crois qu'une formation de notre service et de notre entreprise sur votre organisation et méthode de travail permettrait une meilleure collaboration entre nos services lors d'une gestion de crise radiologique Info
Mr DUPLON																
Mr GARCIER																
Mr SUBILOTTÉ																

NOM	Quest.33	Note : Info Info	Note globale :	Synthèse des avis formulés par les agents de cette entité
Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Regrette de ne pas être précis dans ses réponses. Trop loin de la DDSC		16 % = non répondu 21 % = + 2 23 % = + 1 36 % = 0 1 % = - 1 3 % = - 2 4 = Info / 4	Coté SP : Tendance à l'amélioration La réactivité est mise en avant mais l'action des sapeurs pompiers et des CMIR ne sont pas connues
Mr GODINO				
Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Au sein de notre service, nous souhaiterions avoir une formation sur le rôle des CMIR			Coté EDF :La connaissance des missions des sapeurs pompiers mériterait d'être précisée en préambule de toute information ciblée sur les CMIR afin de le replacer dans le « paysage sapeur pompier » La connaissance du GNR est hétérogène et son contenu n'est pas correctement perçu L'absence de réponse à la question 15 peut vouloir dire qu'il n'est pas nécessaire pour cet organisme de connaître notre mode de fonctionnement au regard des missions qui nous sont confiées en cas de S.U.R. dans un site d'EDF. C'est oublier les risques d'incendies et les réseaux de mesures parfois communs
Mr DUPLON				
Mr GARCIER				
Mr SUBILOTTÉ			44 % d'opinions positive ou plutôt positive	Les réponses sont cohérentes avec l'absence globale de la connaissance de l'organisation de notre profession. Les sapeurs pompiers ont une crédibilité dès qu'il s'agit d'opérations à caractère d'urgence. Les manques de formations de matériels et globalement des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est là encore clairement affiché La réflexion sur le niveau européen global mériterait d'être approfondi Méconnaissance de nos modes de fonctionnement et des règles communes qui s'appliquent aussi aux sapeurs pompiers (radioprotection)

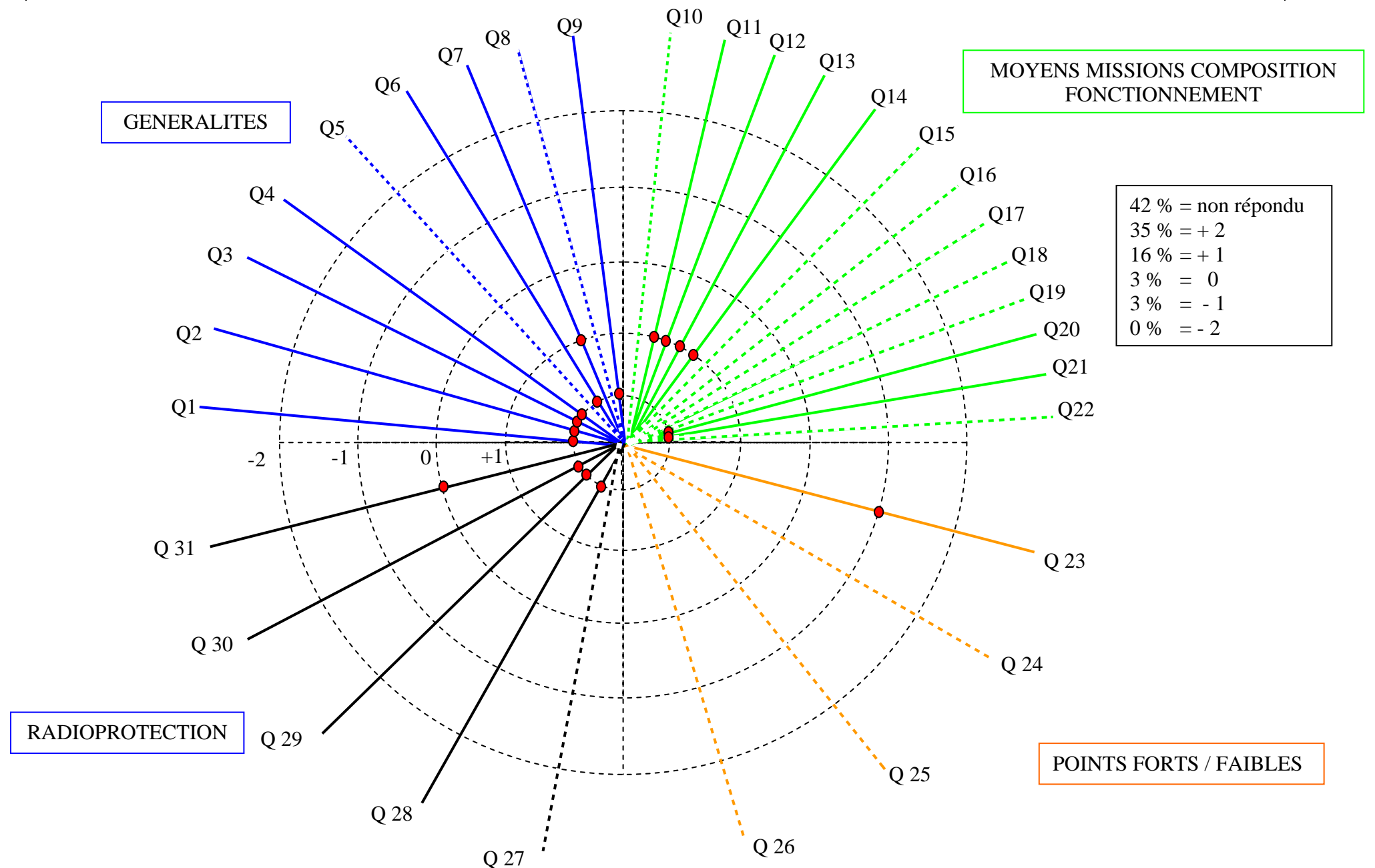
(100 % = 62 réponses)



## **ANNEXE – II**

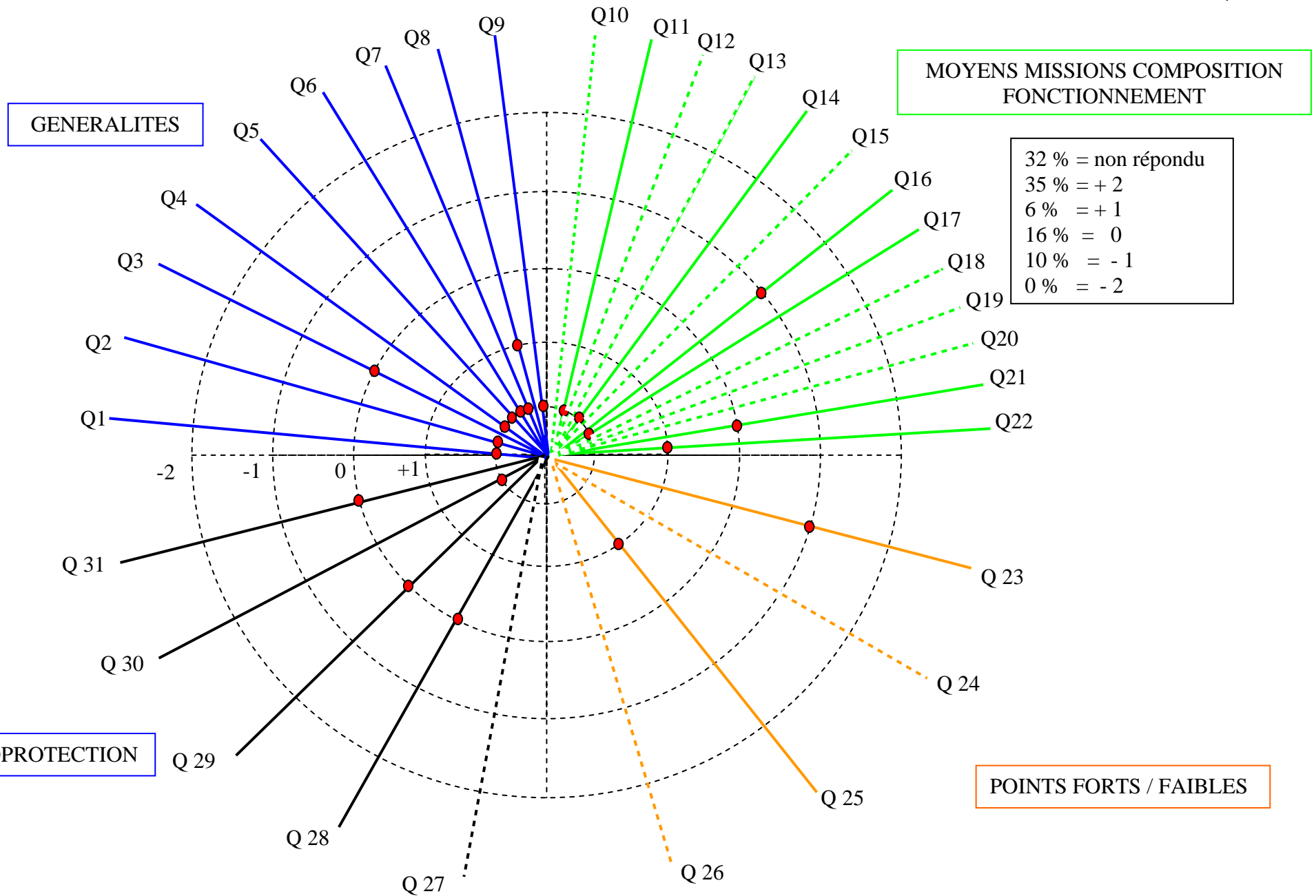
# **SYNOPTIQUE DES RESULTATS**

AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE

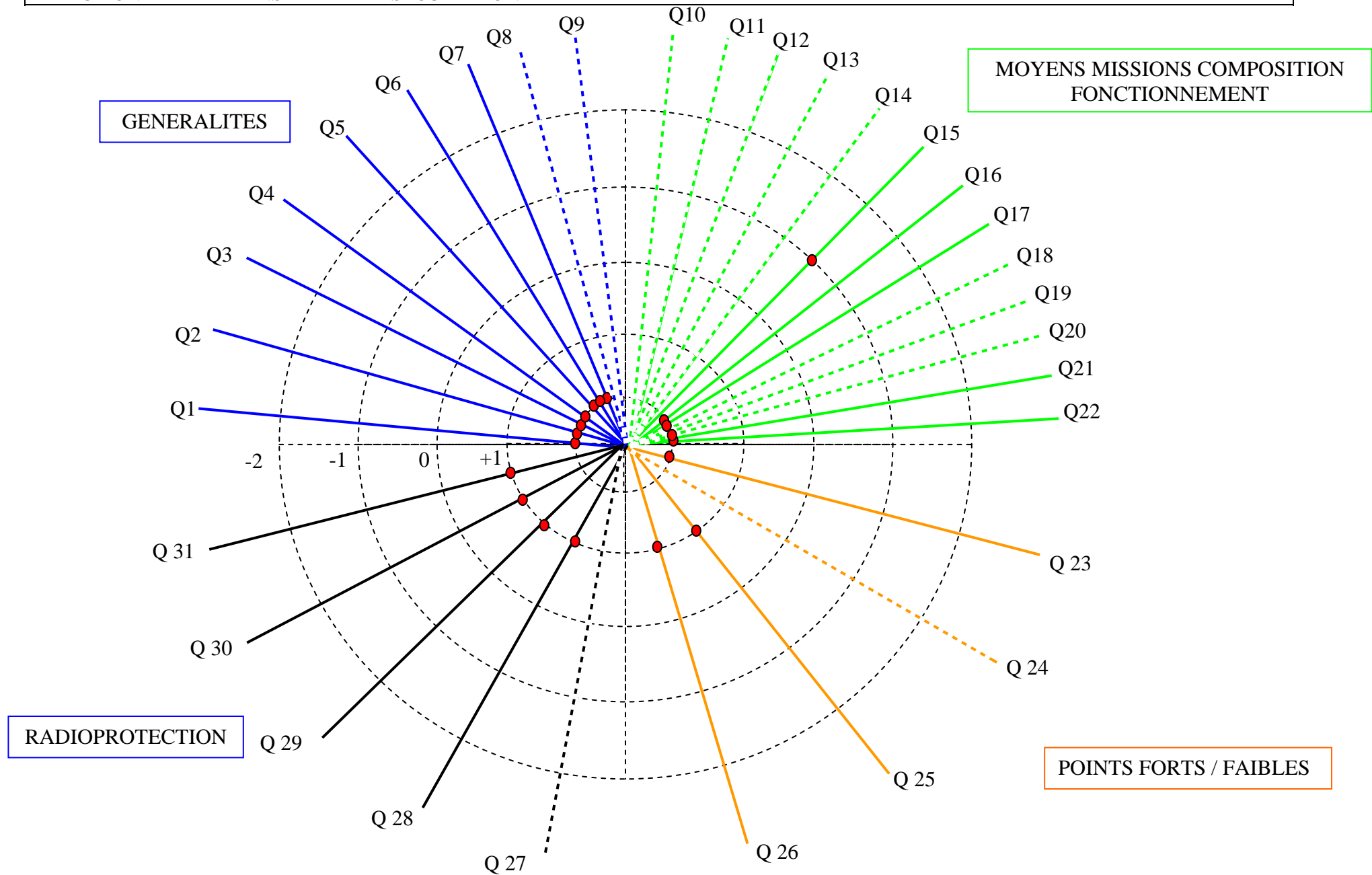


PERCEPTION DES CMIR PAR LES PARTENAIRES EXTERIEURS CONCOURANT A LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES RADIOLOGIQUES

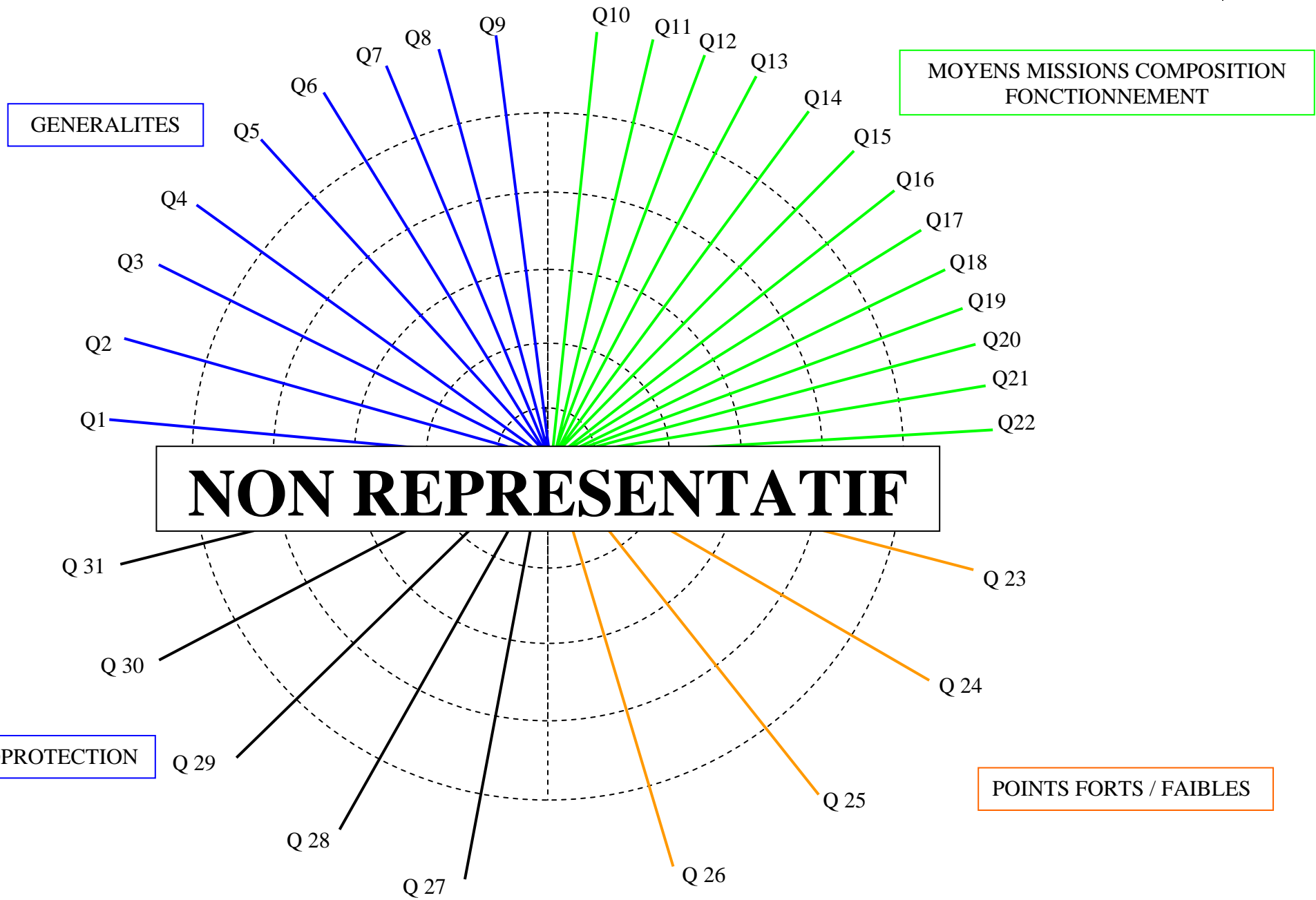
DCI



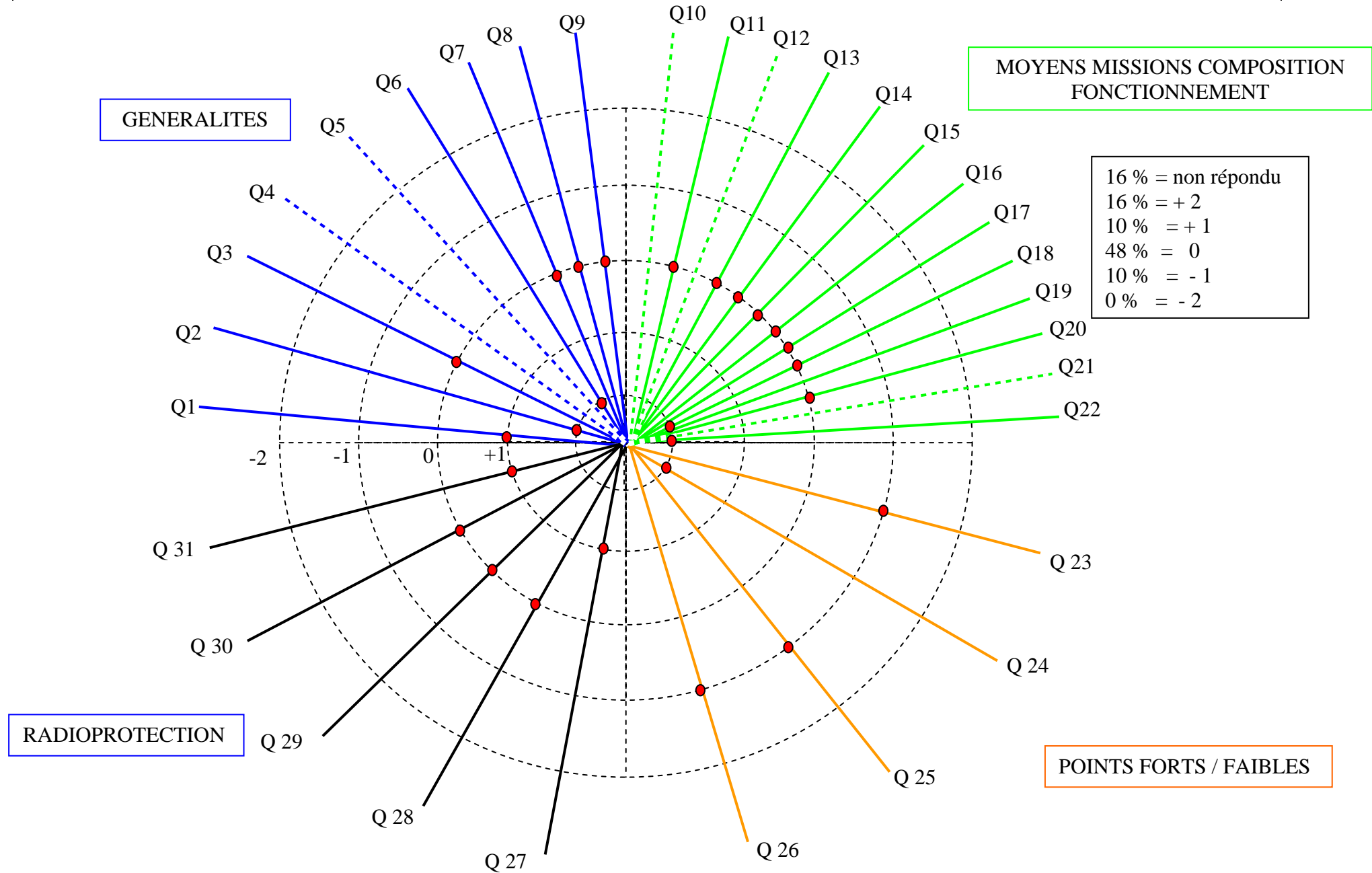
DIRECTION DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILE

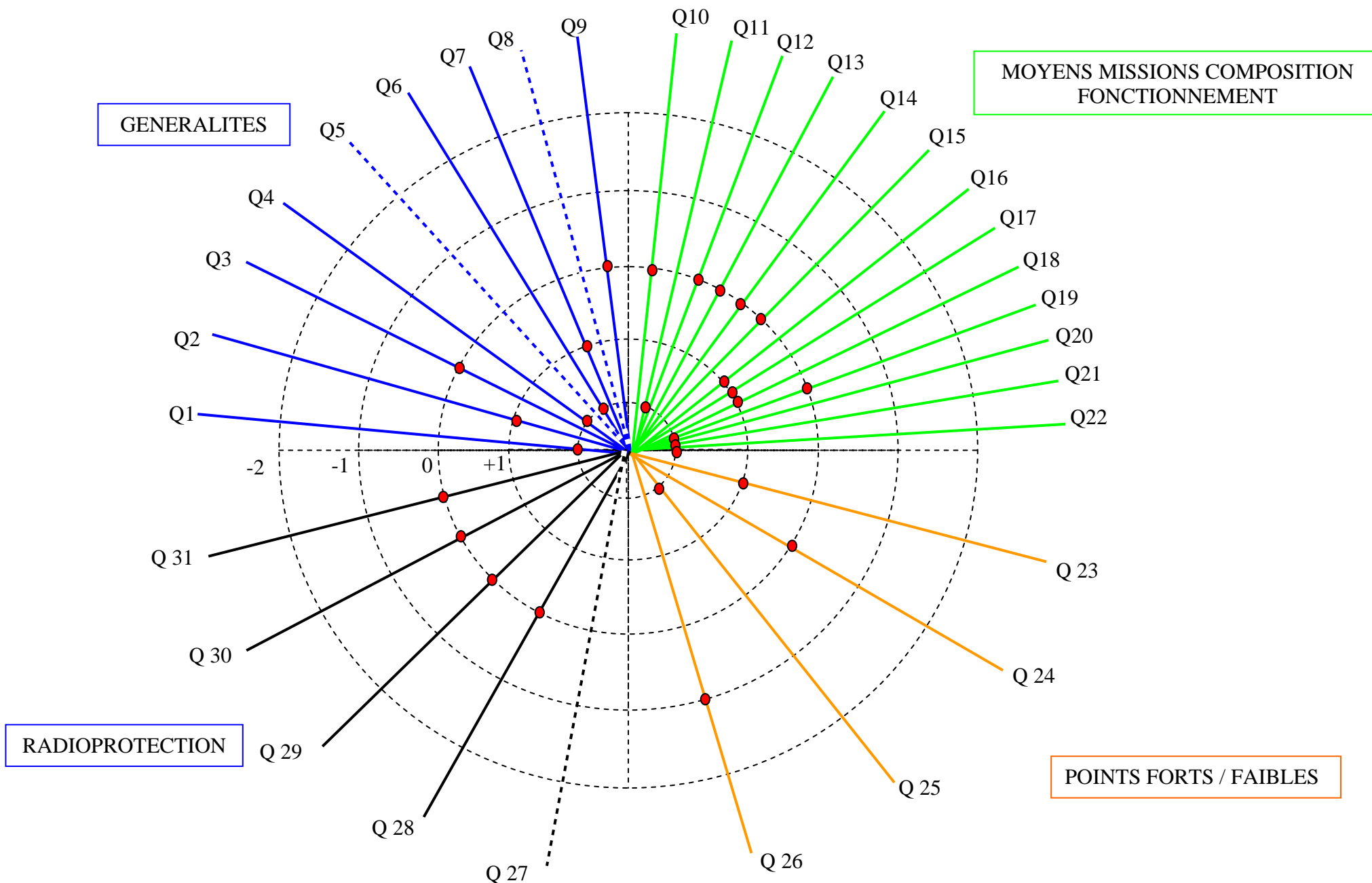


PREFECTURE

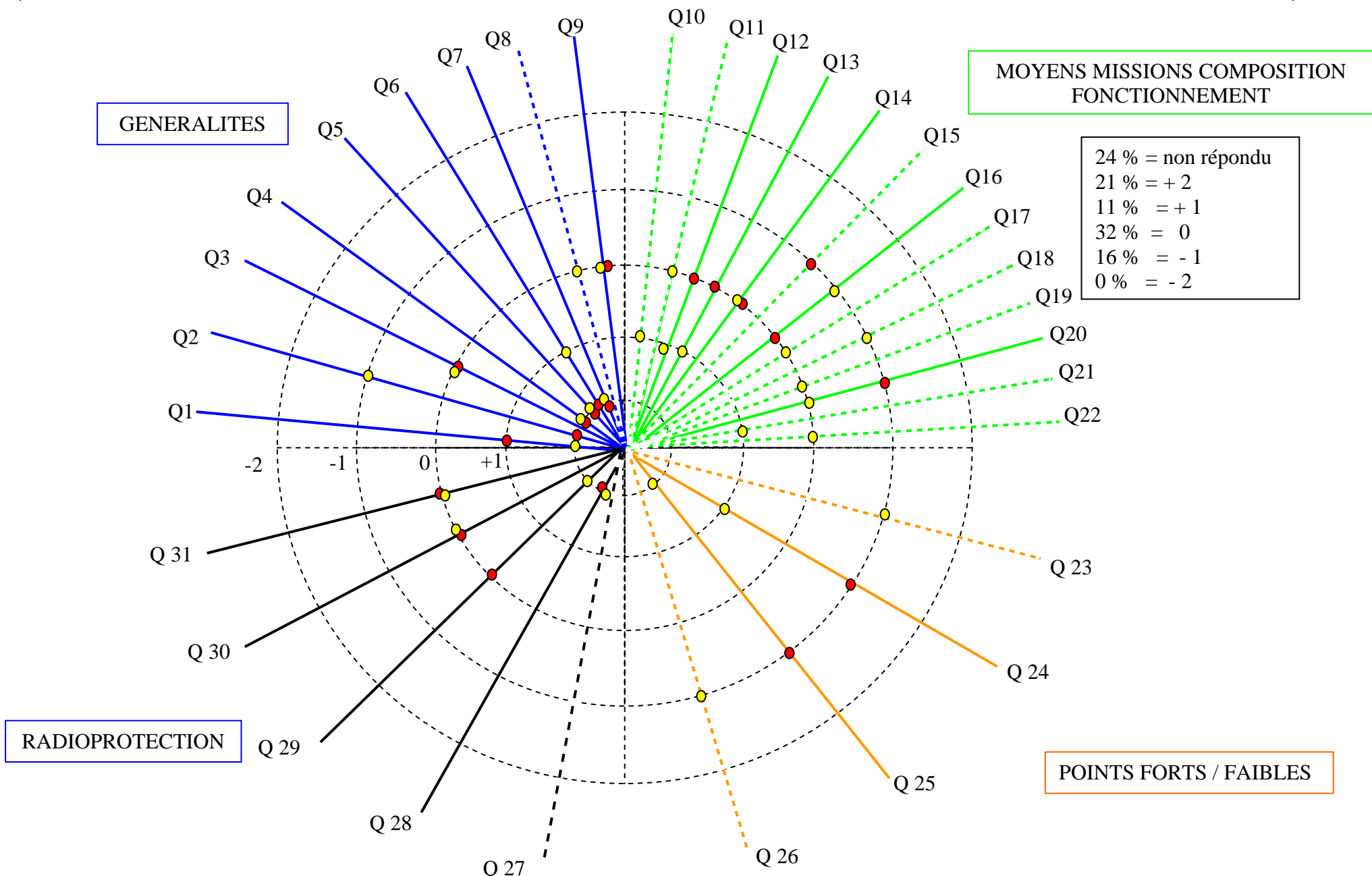


DIRECTION GENERALE DE L' ARMEMENT



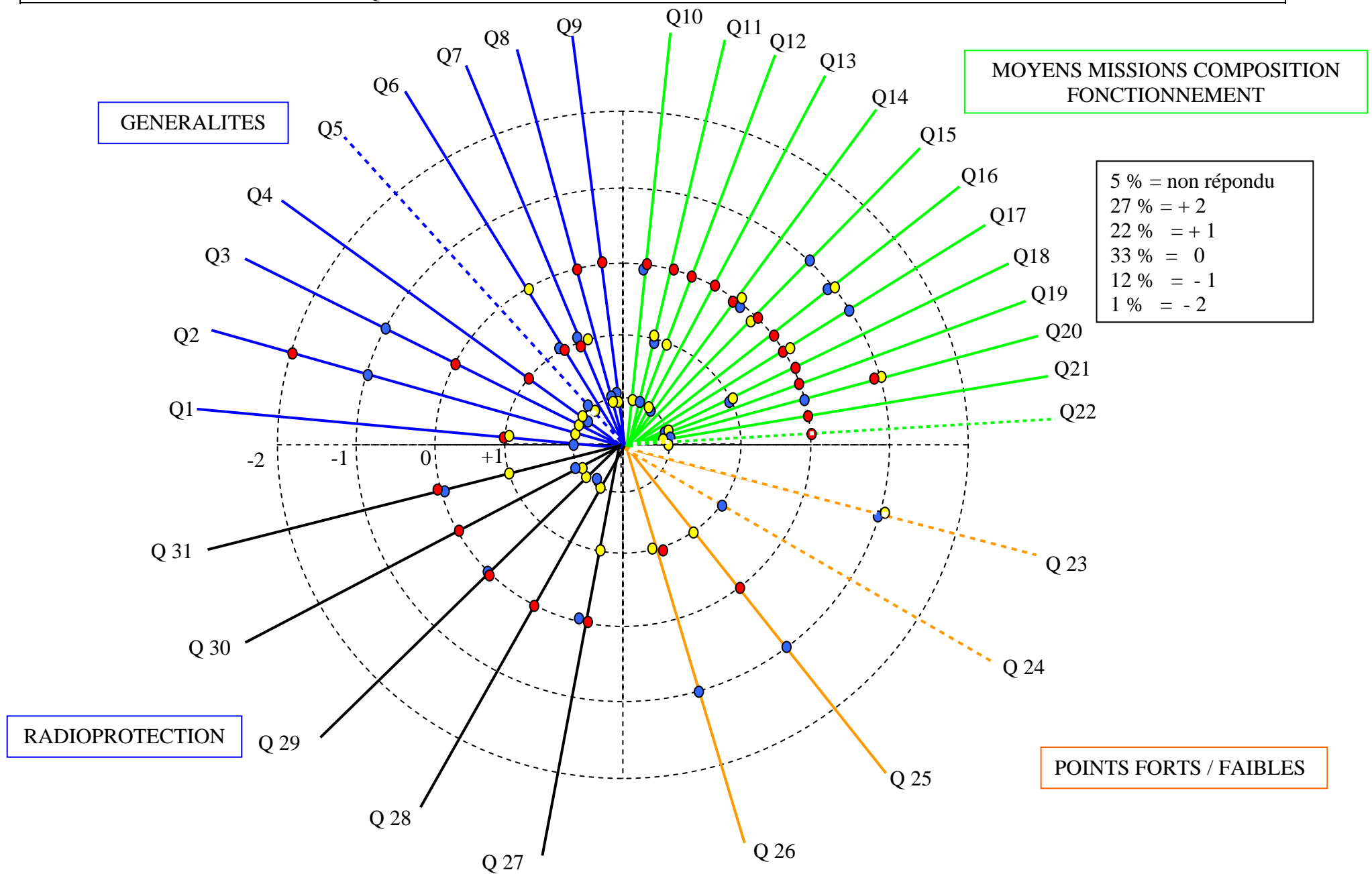


INSITUT RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE

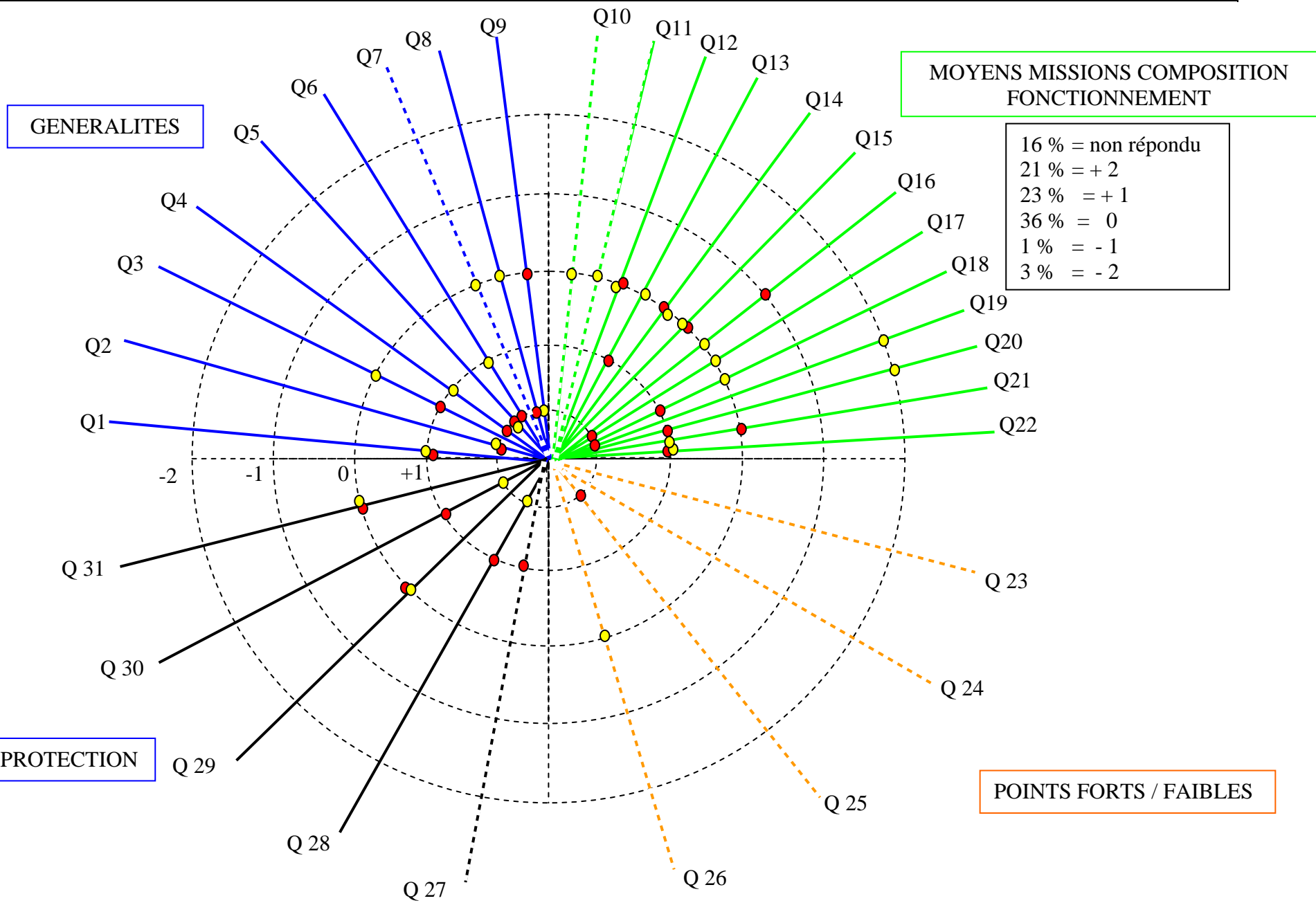




COMMISARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE



EDF



## **ANNEXE - IV**

# **SYNTHESE DES REPONSES PAR QUESTION**

**(En rouge figure les personnes désirant la confidentialité des réponses)**

**Services n'ayant pas répondu dans les délais (au regard de la rédaction du rapport)**

GEND. Cellule NBC Satory	Capitaine BLANDIN	
ZONE DE DEFENSE	Cdt JACQUES (Zone Sud Est)	Col DENAVE (Sud Ouest)
	Cdt GALTIER (Est)	Cdt DIDIER (Sud)
	Col NICO (Ouest)	L/CL LELIEVRE (Ile de France)
Ministère du travail	Mr LAHAYE	
ANDRA	Mr BARBETTE	Mr FAURE
INSTN	Mme ETARD	
GIE INTRA	Mr IZYDROCZYK	
INERIS	Mr FONTAINE	
AREVA	Mr AINE	Mr DE VILLEPIN
INRS	Mr LABORDE	
SDIS 47	Col RIGAUD	
ATSR	Mr ITALIA	
SFRP	Mr LOMBART	
CEPN	Mr CROUAIL	Mr LEFAURE
DOUANES	Mr DELECLUSE (Nord - Lille)	Mme PENI (Ile de France - Paris)
	Mr CARERA (Sud est - Marseille)	
DASN	Mr GODIN (Nord - Douai)	Mr RICHARD (Ile de France - Paris)
	Mr ZMYSLONY (Centre - Orléans)	

Question 1	Connaissez-vous les missions habituelles (hors missions ayant trait aux risques radiologiques) des sapeurs pompiers et leurs contacts opérationnels habituels ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	SP considéré comme acteur prépondérant de la gestion des S.U.R. / Relation étroite avec la M.A.R.N.				+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Connait bien	+ 2
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mme GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui				+ 2
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait à peu près				+ 1
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Secours aux victimes ; incendie ; conseils aux autorités ; formation ; contracts avec la police et la préfecture				+ 2
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait bien				
	Mr DUBIAU	Mr MAIGNE			
	Mr ISNARD	Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC	Pas de façon précise			
	Mr THAUREL	Mr RANNOU			
	Mr THAUREL	Mr DUFER			
	Mme WEBER	Mr PIERRE			
	Mme BRAINA	Mme DEMONGEOT			
	Mr GUOURMELON	Mme CHALLETON DE VATHAYRE			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Plus ou moins	Oui ancien sapeur pompier BSPP		La Connaissance des missions des sapeurs pompiers semble connue ou assez bien connue chez les personnels du CEA qui côtoient assez souvent les sapeurs pompiers ou qui eux même d'anciens sapeurs pompiers militaires	+ 1 + 1 <u>+ 2</u>
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui connait mais dans le détail				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Pas totalement	pas de façon exhaustive		La Connaissance des missions des sapeurs pompiers mériterait d'être précisée en préambule de toute information ciblée sur les CMIR afin de le replacer dans le « paysage sapeur pompier »	+ 1 + 1
	Mr GODINO	Mr GARCIER			
	Mr DUPLOM	Mr SUBILOTTÉ			

Question 2	Pensez vous que les sapeurs-pompiers apporteraient une plus value en cas de situation d'urgence radiologique (dans le cadre d'un plan d'urgence ou non)					
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui pour détection et prise en charge des victimes				+ 2	
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
				Premiers intervenants (rapidité et compétence) levée de doute ; gestion de l'intervention	+ 2	
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui				+ 2	
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1	
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui hors site nucléaire surtout				+2	
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui car personnels formés et réaction rapide ; Savoir faire dans la gestion et le traitement des victimes				+ 1	
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui mais la compétence est variable sur le territoire			Bien que les sapeurs pompiers aient une crédibilité dès qu'il s'agit d'opérations à caractère d'urgence, il n'en demeure pas moins que la compétence hétérogène des CMIR est clairement perçue par l'IRSN	- 1 + 2	
	Mr DUBIAU	Mr MAIGNE				
	Mr ISNARD	Mme MASSET scénariste environnement				
		Oui				
	Mr QUENTRIC	Mr RANNOU				
	Mr THAUREL	Mr DUFER				
	Mr WEBER	Mr PIERRE				
	Mr BRAINA	Mr DEMONGROT				
	Mr GUOURMELON	Mr CHALLETON DE VATHAYRE				
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie				SYNTHESE PARTIELLE
	Oui pour l'organisation et les communications	Oui mais hétérogénéité de la réponse et de la compétence		La compétence hétérogène des CMIR est clairement perçue par le CEA  L'action des CMIR n'est pas connue uniformément au CEA	- 2 + 2 - 1	
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT			
	Oui mais distingue bien les spécialistes des autres					
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM			
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT			
	Mr X ()	Mr SAINT	Mr MARIOTTE			Mr ABRAN
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Pas d'autre service pouvant répondre dans l'urgence			La réactivité est mise en avant	+ 2 + 2	
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()				
	Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent)	Mr SUBILOTTÉ ()				
Oui						

Question 3	La méthode de raisonnement tactique (MRT) utilisé au quotidien par le Commandant des Opérations de Secours (COS) peut elle être une plus value lors des situations d'urgences radiologiques ? La connaissez-vous ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Méthode connue des spécialistes. Valable si le CT RAD est présent au coté du COS				+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Ne connaît pas	0
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui cela semble indispensable				+ 2
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non				0
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non				0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne connaît pas			Aucune connaissance des modes de raisonnement opérationnels  Le travail commun des les exercices nationaux en dédoublant la cellule mesure peut être un moyen de remédier partiellement à ce constat	0 0
	Mr DUFERRE ()	Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()	Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()	Ne connaît pas			
	Mr RANNOU ()	Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()	Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()	Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()	Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()	Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Je ne sais pas	Oui ancien sapeur pompier BSPP		Connaissance des modes de raisonnement opérationnels partiel notamment grâce aux contacts et au passé de certains des membres du CEA	0 + 2 + 1
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui connaît mais pas dans le détail				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
		Mr ABRAN			
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLON ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait peu			Connaissance des modes de raisonnement opérationnels partiel et hétérogène	+ 1 0
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()			
	Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent)	Mr SUBILOTTÉ ()			
Ne connais pas la MRT					

Question 4 | Où situez vous votre service dans le cadre de l'organisation nationale des secours lors d'une situation d'urgences radiologiques ?

Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait très bien				+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Sécurisation de la zone et enquête	+ 2
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Au niveau ministériel en appuis des COS et DOS				+ 2
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				xxx
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait bien				0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait très bien			La position de l'organisme d'appartenance lors d'une S.U.R. est très bien connue des personnes ayant été questionnées	+ 2 + 2
	Mr DUFERRE ()	Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()	Mme MASSET scénariste environnement			
		Connait très bien			
	Mr QUENTRIC ()	Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()	Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()	Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()	Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()	Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté Non impliqué. Aide à la rédaction des documents de gestion de crise	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT	La position de l'organisme d'appartenance lors d'une S.U.R. est bien connue des personnes ayant été questionnées	+ 1 + 2 + 2
	Connait très bien				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
		Mr ABRAN			
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait très bien			La position de l'organisme d'appartenance lors d'une S.U.R. est bien connue des personnes ayant été questionnées	+ 2 + 1
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()			
Le service de santé au travail fait partie intégrante du CNPE avec l'organisation de celui-ci					



Question 5	Votre service intervient il au profit direct du Directeur des Opérations de Secours (DOS), et/ou du Commandant des Opérations de Secours (COS), et/ou du chef d'établissement ?					
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet				xxx	
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
				Oui pour le DOS et le COS au titre de la police	+ 2	
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Au profit des COS et DOS + contact avec exploitant possible				+ 2	
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1	
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet				xxx	
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet				xxx	
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Support technique au sein du PCO			La position de l'organisme d'appartenance lors d'une S.U.R. est très bien connue des personnes ayant été questionnées	+ 2 + 2	
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()		Support technique au sein du PCO			
	Mr THAUREL ()		Mr RANNOU ()			
	Mr WEBER ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	<b>Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté</b>		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			SYNTHESE PARTIELLE
	Sans objet		Oui	La position de l'organisme d'appartenance lors d'une S.U.R. est bien connue des personnes ayant été questionnées et ayant un lien direct avec la gestion de ce type de crise	xxx + 2 + 2	
	<b>Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)</b>		Mr DUBOT			Mr MAUBERT
	Oui selon le lieu de l'événement chef d'établissement ou avec la ZIP pour le COS					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS			Mr JOACHIM
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH			Mme VINCENT
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE			Mr ABRAN
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()	SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui pour le Chef d'établissement et le DOS					
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()		+ 2 + 2	
	Le service de santé au travail est directement en relation avec notre chef d'établissement. Les relations avec le DOS ne sont pas définies dans nos organisations					

Question 6   Comment définiriez-vous le rôle des sapeurs-pompiers dans le cadre des interventions à caractère radiologique ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Capacité d'adaptation et compétence					+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Connait très bien nos missions	+ 2
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait très bien					+2
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sauvetage ; extinction ; évaluation des risques radiologiques et balisage ; confinement ou récupération de la source					+ 2
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Zonage ; Secours aux blessés et triage ; Rendre compte au DOS ; Préserver son potentiel opérationnel					+ 2
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait peu					
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Connait bien			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
					L'action des sapeurs pompiers et des CMIR est peu ou mal connue de façon hétérogène	+ 1 + 2
	CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		SYNTHESE PARTIELLE
Protection des populations et communication		Connait peu attend surtout des renforts (convention locale)				
Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT			
Ne connait pas (ne voit de spécificité)						
Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM			
Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM			
Mr DEGRAEVE		Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait très bien					
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
	Tri et contrôle des contaminés					+ 2 + 1

Question 7	Comment définiriez-vous le rôle des sapeurs pompiers dans le cadre d'un accident à caractère radiologique nécessitant le déclenchement d'un plan d'intervention multiservice (PSS TMR ; PPI ; PUI ; Etc.) ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait mais reconnait une grande disparité dans la pertinence des éléments fournis (remontée d'information)				+ 1
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Connait bien et semble bien apprécier	+ 2
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait très bien				+ 2
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Selon PUI et ressource interne du site				0
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Faciliter l'intervention des moyens plus fins de diagnostics et de traitement de la zone contaminée				+ 1
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait bien			L'action des sapeurs pompiers et des CMIR est connue (on peut supposer que les exercices y sont pour beaucoup soit sur le terrain soit dans les exercices du stage RAD4)	+ 2 + 2
	Mr DUFERRE ()	Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()	Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()	Connait bien notamment pour les TMR			
	Mr THAUREL ()	Mr RANNOU ()			
	Mr WEBER ()	Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()	Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()	Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()	Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Connait peu nos missions	Connait peu nos missions		L'action des sapeurs pompiers et des CMIR sont peu connus	+ 1 + 1 + 1
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Connait peu nos missions				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
		Mr ABRAN			
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet			L'action des sapeurs pompiers et des CMIR ne sont pas connues	xxx 0
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()			
Ne connait pas					

Question 8		Comment doit se situer le Commandant des Opérations de Secours par rapport aux représentants de votre service présents sur le terrain ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet				xxx	
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
				Connait bien mais trouve que notre action n'aide pas à la recherche des preuves	+ 1	
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet				xxx	
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1	
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Ne sait pas				0	
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet				xxx	
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Connait que le rôle du CT RAD pas celui du COS			Le rôle du COS n'est pas connu dès lors qu'il s'agit de personnes qui ne sont pas en contact direct avec lui	0 xxx	
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
	Sans objet					
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie				SYNTHESE PARTIELLE
	Sans objet	Oui ancien sapeur pompier BSPP		Le rôle des sapeurs pompiers est connu quand les contacts ou le passé des agents le permet si non il n'y a pas de connaissance généralisée	xxx + 2 + 2	
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT			Mr MAUBERT
	Connait très bien					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS			Mr JOACHIM
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH			Mme VINCENT
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE			Mr ABRAN
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Connait bien			Le rôle des sapeurs pompiers est connu de façon hétérogène ou le système d'organisation local présente des particularités	+ 2 0	
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
Mme RENOARD (médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()					
A l'intérieur du site, le COS est sous la responsabilité de notre chef des secours (PCD2). Le travail devrait se faire en collaboration						

Question 9 Connaissiez-vous le Guide National de Référence « risques radiologiques » (GNR RAD) édité par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui					+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE		Note
				Oui		+ 2
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE		Note
	Non					0
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE		Note
	Non					0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne connaît pas				Le GNR n'est pas connu	0 0
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Ne connaît pas			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
			Mr DUFER ()			
	Mr THAUREL ()					
			Mr PIERRE ()			
	Mr WEBER ()					
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Non		Oui		Le GNR est plutôt connu	0 + 2 + 2
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE		Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non				La connaissance du GNR est hétérogène	0 + 2
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Oui						

Question 10   Quelle est la procédure d'engagement opérationnel d'une CMIR lors d'une situation d'urgence radiologique ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					X
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas					0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait un peu				L'engagement des sapeurs pompiers est peu connu  Il semble que l'appel des CMIR soit pour certains différents d'un appel de secours classique.  Le guichet unique représenté par le CODIS mériterait d'être expliqué	+ 1 xxx
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Je ne sais pas		Ne connaît pas		Le guichet unique représenté par le CODIS mériterait d'être expliqué	0 +2 0
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Connait bien					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()			Note
	Sans objet				Xxx 0	
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Ne sait pas						

Question 11	Quelles différences faites-vous entre les équipes reconnaissances et les équipes d'interventions spécialisées en risques radiologiques ? Peuvent-elles intervenir isolément sans la CMIR ?					
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Connait peu mais à décidé de former ses agents				+1	
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
				Connait très bien	+ 2	
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet				X	
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1	
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Je ne sais pas				0	
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Connait bien				+ 2	
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Ne connait pas			Le GNR n'est pas connu Cette réponse n'est donc pas anormale	0 xxx	
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Je ne sais pas		Connait peu		Le GNR s'il est parfois connu ne l'est pas suffisamment pour de ces subtilités en soient connues  Cela peut poser problème et expliquer en partie les impressions d'hétérogénéité dans les équipements et les compétences	
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Connait peu		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr KIMMEL					
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet			La connaissance du GNR est hétérogène et son contenu n'est pas correctement perçu	xxx 0	
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Ne sait pas						

Question 12 | Connaissiez-vous les niveaux de formation des personnels de CMIR et le nombre minimum de personnel présent au sein d'une CMIR ?

Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait peu mais à décidé de former ses agents				+1
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				xxx
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir avis global dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non				xxx
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas				0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Pas de façon précise			Le GNR n'est pas connu Cette réponse n'est donc pas anormale	+ 1 0
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()		
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement		
			Ne connait pas		
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()		
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()		
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()		
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()		
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()		
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Je ne sais pas	Oui		La question n'était pas assez ciblée au regard des réponses qui suivent. Il semble qu'il s'agisse ici soit du niveau théorique soit du niveau réellement atteints	0 + 1 + 2
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui connait mais pas dans le détail				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
		Mr ABRAN			
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non			La connaissance du GNR est hétérogène et son contenu n'est pas correctement perçu	0 0
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()		
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()			
Non					



Question 13		Connaissez-vous l'armement d'une CMIR ?			
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait peu mais a décidé de former ses agents				+1
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				xxx
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir avis global dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas				0
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas				0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Pas de façon précise			Le GNR n'est pas connu Cette réponse n'est donc pas anormale Par ailleurs, l'éloignement du terrain n'est pas contrebalancé par des informations ou des contacts ciblés	+1 0
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()		
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement		
			Non		
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()		
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()		
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()		
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()		
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()		
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Je ne sais pas	Oui		La question n'était pas assez ciblée au regard des réponses qui suivent il semble qu'il s'agisse ici soit du niveau théorique de l'armement prévu par le GNR soit du niveau réel d'équipement	0 + 2 + 2
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui connait bien				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
		Mr ABRAN			
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Un peu			La connaissance est globalement assez faible	+1 0
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()			
Non					

Question 14 Connaissez vous le(s) classement(s) au(x)quel(s) sont soumis les sapeurs pompiers lors de leurs interventions et de leurs entrainement ?

Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait peu mais à décidé de former ses agents				+1
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Connait très bien	+ 2
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				xxx
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas				xxx
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas				0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne connaît pas				
	Mr DUFERRE ()	Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()	Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()	Ne connaît pas			
	Mr RANNOU ()	Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()	Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()	Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()	Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()	Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
	CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		Il semble que nous soyons difficilement assimilés aux intervenants classiques connus dans le « monde du nucléaire »
Ne sais pas		Ne sait pas			
Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
Ne sais pas					
Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
Mr DEGRAEVE		Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
			Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		Le suivi des sapeurs pompiers au travers de la banque de données SISERI n'est même pas mentionnée	Note
	Ne sait pas				
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()			
Ne sait pas				0	
				0	

Question 15   Comment évaluez-vous les processus opérationnels en vigueur dans les CMIR ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Pas homogène					- 1
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas					0
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas + info					0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait bien : très différent d'une CMIR à une autre				<p>Bien que les sapeurs pompiers aient une crédibilité dès qu'il s'agit d'opérations à caractère d'urgence, il n'en demeure pas moins que leur mode de fonctionnement n'est pas clairement connu</p> <p>Il semble donc difficile lors des opérations de trouver des enjeux communs pour jouer « gagnant / gagnant »</p>	- 1 xxx
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Je ne sais pas		Très différent d'une CMIR à une autre		<p>La compétence hétérogène des CMIR est clairement perçue là aussi par le CEA</p> <p>Le processus décisionnel des CMIR n'est pas connu uniformément au CEA</p>	0 0 - 1
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Je ne sais pas					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				<p>L'absence de réponse peut vouloir dire qu'il n'est pas nécessaire pour cet organisme de connaître notre mode de fonctionnement au regard des missions qui nous sont confiées en cas de S.U.R. dans un site d'EDF. C'est oublier les risques d'incendies et les réseaux de mesures parfois communs</p>	xxx xxx
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
	Sans objet					

Question 16   Selon-vous où se situe les limites de compétence des CMIR et des sapeurs pompiers ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note xxx	
	Sans objet					
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY		SYNTHESE PARTIELLE		Note	
			Les CMIR ne doivent pas interférer dans les enquêtes sur les trafics de radioéléments		- 1	
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Généraliste du secours qui connaît assez les risques liés aux RI pour proposer au COS les bonnes dispositions pour la protection des vies humaines				+ 2	
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1	
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Ne sait pas				0	
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Urgence médicale et diagnostique sommaire				+ 1	
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Dépend des préfetures / Ne doivent pas interpréter les mesures car les CMIR n'ont pas tous les éléments				Il semble que certaines CMIR localement dépassent les missions qui leurs sont assignées au regard des réponses fournies  Il semble aussi que les sapeurs pompiers soient parfois sollicités sur des domaines qui ne relèvent pas de leurs attributions	- 1 0
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()		Sans objet			
	Mr THAUREL ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		SYNTHESE PARTIELLE		
	Ne sais pas	Limite vite atteinte compte tenu de mauvaises formations et déficits de moyens (CMIR Valabre ; Vaucluse, et le Gard)		Les manques de formations de matériels et globalement des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est clairement affiché	0 - 1 - 1	
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT			
	Utilisation des appareils, connaissance et maîtrise du risque, comportement					
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM			
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT			
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE			Mr ABRAN
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Absence de formation des primo intervenants. Les CMIR ne doivent pas se prononcer sur les rejets et le terme source				Il semble que certaines CMIR localement dépassent les missions qui leurs sont assignées au regard des réponses fournies Problème de la formation des SP de catégorie II	- 1 0
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Ne sait pas						

Question 17   Selon-vous où se situe les limites de compétence des sapeurs pompiers non spécialisés sur un accident de TMR par exemple ?							
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Sans objet					xxx	
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE		Note	
				Limites au sauvetage et au périmètre à priori		+ 2	
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Connaissance minimum pour acte réflexes et compte rendu					+ 2	
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1	
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE		Note	
	Ne sait pas					0	
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE		Note	
	Connait peu (limite à urgence médicale)					+1	
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Ne connaît pas					Les réponses sont cohérentes avec l'absence globale de la connaissance de l'organisation de notre profession  Ce point peut être problématique lors d'une opération de moyenne envergure	0 xxx
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()				
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement				
			Sans objet				
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()				
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()				
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()				
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()				
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()				
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		SYNTHESE PARTIELLE		
	Là où celle de l'exploitant débute		Plus vite atteinte A des doutes sur la compétence		Pas de connaissance de notre organisation et du GNR	0 0 - 1	
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT			
	Ne sais pas la différence entre les spécialistes et les non spécialistes				Les manques de compétence rejaillis aussi sur les non spécialistes		
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM			
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT	Pas de compétence commune connue		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN			
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Lecture des étiquettes / périmètre de sécurité / actions d'urgence / port de tenues adaptées				Plutôt bonne connaissance mais non uniforme dans la structure	+ 2 0	
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()				
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()				
Sans objet							

Question 18   Selon-vous combien y a-t-il de CMIR en France, est-ce suffisant (nombre et répartition) ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas					0
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	3 à 4 par région. Pas assez ; pas assez d'exercice, de moyens, de formation					+ 1
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	1 par département à des doute sur l'uniformité du niveau de formation				La encore il y a une méconnaissance flagrante de nos moyens et de nos structures  Il n'y a pas de remarque sur les équipes reconnaissance « tous ce qui est lié au RAD chez les sapeurs pompiers est associé à la notion de CMIR »	- 1 xxx
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	7 là où il y a des centres nucléaires		Moins d'une par département (environ 15) Répartition fantaisiste (avec exemple)		Le jugement fantaisiste semble être dû à une problématique locale Outre cela il n'y a pas eu explication sur le pourquoi de cette répartition La notion de SDACR n'est pas connue	0 + 1 + 1
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	1 par département					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Probablement une par région (environ 20)				La encore il y a une méconnaissance flagrante de nos moyens et de nos structures	+ 1 0
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Ne sais pas						

Question 19		Selon-vous y a-t-il une équipe de reconnaissance, une équipe d'intervention, une CMIR à proximité de votre établissement ? Si oui vos procédures internes prévoient elles de l'intégrer en cas d'événement radiologique ?			
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
			Sans objet		xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				xxx
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait bien				+2
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas mais le suppose				0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas mais l'espère (car elle habite à coté de Saclay)			La encore il y a une méconnaissance flagrante de nos moyens et de nos structures même s'il y a des enjeux locaux	0 xxx
	Mr DUFERRE ()	Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()	Mme MASSET scénariste environnement			
		Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()	Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()	Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()	Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()	Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()	Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Ne sais pas	Connait bien y compris les conventions		L'organisation de proximité est globalement plutôt bien connue	0 + 2 + 2
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui connait bien				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait bien			La connaissance est hétérogène d'un site à l'autre	
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()		L'absence de sollicitation de la CMIR de l'Aube est liée à une problématique locale car les consignes nationale sont autres	+ 2 - 2
Je pense qu'il y a une CMIR à proximité de notre établissement. Mais nos procédures internes ne prévoient pas de les intégrer en cas d'événement radiologique					

Question 20	Avez-vous participé ou fait participer des personnels de votre entreprise (service, bureau, organisme) à un exercice et /ou une intervention conjointement avec une équipe de reconnaissance, une équipe d'intervention, une CMIR ? Si oui, quel enseignement en tirez-vous ?							
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note		
	Oui ; Travail très efficace pour mieux se connaître					+ 2		
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note		
				Sans objet		xxx		
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note		
	Sans objet					xxx		
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note		
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1		
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note		
	Non mais j'aimerais bien					0		
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note		
	Ne sait pas					0		
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (CTC)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note		
	Ne connaît pas ; Consigné au Centre Technique de Crise							
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()					
	Mme MASSET scénariste environnement							
	Constata grande disparité d'efficacité sans doute dû à une différence de moyens et de formations en fonction des départements. Pas de procédure des prélèvements d'échantillons (échantillon inexploitable dans la réalité). Départ avec des moyens inadaptés et entraînant des erreurs de transmission d'information (pas de crayon !). Communication entre le PCO et les équipes à améliorer				Les manques de formations de matériels et globalement des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est clairement affiché	0 - 1		
	Mr QUENTRIC ()		Mr ISNARD ()				Mr RANNOU ()	
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()					
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()					
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()					
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()					
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Problème de réactivité / matériels inadaptés		Non					
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)				Les manques de formations de matériels et globalement des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est clairement affiché	- 1 - 1 0		
	Oui. Niveau de compétence variable (très bon à mauvais) individuellement ou globalement notamment sur les RAD 1. Bon sur les aspects communs à l'intervention (gestion, logistiques, etc.). Demande d'un niveau minimum de compétence. Le niveau de la CMIR dépend de l'implication de responsable départemental							
	Mr KIMMEL		Mr MARIOTTE				Mr DUBOT	Mr MAUBERT
	Mr JUHEL		Mr ABRAN				Mr FRACAS	Mr JOACHIM
	Mr DEGRAEVE		Mr SAINT				Mr AMMERICH	Mme VINCENT
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité			Mr DUPLON	SYNTHESE PARTIELLE	Note		
	Coordination entre les CMIR et les exploitants n'est pas simple mais elle s'améliore				Tendance à l'amélioration			
	Mr GODINO ()			Mr GARCIER ()				
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)			Mr SUBILOTTÉ ()	L'absence de sollicitation de la CMIR de l'Aube est liée à une problématique locale car les consignes nationale sont autres	+ 1 - 2		
	Pas d'exercice avec la CMIR. Mais exercices d'évacuation de blessés contaminés avec les SP locaux non spécialisés							



Question 21		Les moyens de décontamination fournis aux sapeurs pompiers par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile vous semblent-ils adaptés à la décontamination de masse des populations en cas de situation d'urgence radiologiques ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Des travaux avec le SGDN pourraient permettre de doter de moyens de contrôle adaptés					+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Oui adapté		0
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					X
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non					+ 2
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Certainement sous dimensionné					
	Mr DUFRERE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Je ne sais pas		Non adapté pour ce qu'il en a vu			
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Ne sais pas tant qu'il n'y a pas d'évaluation réelle					
	La distribution des chaînes ne semble pas adaptée					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM	Très bonne connaissance de la problématique et des enjeux	0 + 2 +2
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Pas suffisant mais le maximum a été fait par la DDSC					
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
	A priori Oui					0 +1

Question 22   Selon vous la formation des CMIR à la spectrométrie Gamma est elle une plus value ? Si oui sous quelles conditions ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Oui pour le médical en cas d'attentat (axée sur les CMIR GEMINI)	+ 1
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui si limite d'utilisation					+ 2
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui et connaît bien la problématique					+2
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui +++					+ 2
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau du CTC		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui redondance des moyens de l'IRSN (augmentation de la capacité de traitement des échantillons et des victimes). Problème d'entretien des matériels				Mauvaise compréhension de la question (pas assez fermée) accentuée par la méconnaissance de la possession d'appareils de spectrométrie portable  La question a peut être fait naître une ambiguïté dans l'esprit de certaines personnes qui ont répondu au questionnaire	0 xxx
	Mr DUFRERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()		Sans objet			
	Mr THAUREL ()		Mr RANNOU ()			
	Mr WEBER ()		Mr DUFER ()			
	Mr BRAINA ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sais pas		Sans objet		Avis assez partagé essentiellement lié à la compétence qui doit y être liée	0 + 2 xxx
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui si les objectifs sont bien fixés. Viser un dépistage des radioéléments simples. Savoir bien fixer les hypothèses limitant le champ de l'analyse					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Pour quoi pas mais les ZIPE et l'IRSN ont beaucoup de matériels				Mauvaise compréhension de la question accentuée par la méconnaissance de la possession d'appareils de spectrométrie portable  La question a peut être fait naître une ambiguïté	+ 1 + 1
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Oui pour une meilleure compréhension et dépistage des contaminations (interprétation des spectrométries).						

Question 23		Selon vous, quels sont les points forts / faibles des CMIR au regard des interventions à caractère radiologique ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Bonne adaptation aux situations mais hétérogénéité des formations et les multiples missions au regard des moyens semblent des points faibles					- 1
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Celle de rester des généralistes des secours					+ 2
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connaissance exposition externe mais appréhension des risques de contamination internes, de la prise en charge des blessés et méconnaissance des hôpitaux de référence					+1
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Réactivité mais peu de moyens matériels et humains					+ 1
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Bonne réactivité				Les réponses sont cohérentes avec l'absence globale de la connaissance de l'organisation de notre profession	- 1 xxx
	Compétence faible pour certaines CMIR					
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Sans objet		Enthousiasme et rapidité d'engagement		Les manques de formations de matériels et globalement des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est là encore clairement affiché	xxx - 1 - 1
	Points faibles : Répartition ; Moyens ; Compétence					
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Culture opérationnelle des sapeurs pompiers					
	Niveau de formation hétérogène					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN			
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM			Note
	Sans objet				xxx xxx	
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTE ()			
Sans objet						

Question 24   Quels enseignements tirez-vous de vos contacts avec les CMIR ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					X
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Très bonne					+2
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	N'en a pas mais est très demandeur					0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Les sapeurs pompiers sont intéressés par la visite du CTC				Les manques de formations de matériels et globalement des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est clairement affiché  La spécialité repose d'abord sur les agents motivés et désirant s'impliquer (les services extérieurs l'ont bien compris)	+ 1 - 1
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Idem réponse 20			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Sans objet		L'envie de bien faire ; Mais dénuement au regard de leurs moyens		La spécialité repose d'abord sur les agents motivés et désirant s'impliquer (les services extérieurs l'ont bien compris)  Toujours la mise en avant de problèmes d'équipement	xxx xxx + 1
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Sans objet					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				L'absence de réponse est peut être dû au manque de contact avec la CMIR territorialement compétente	xxx xxx
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Sans objet						

Question 25   Selon-vous l'entrainement et les formations des sapeurs pompiers sont-ils à la hauteur des enjeux ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE		Note
				Manque une formation sur la recherche de la preuve et le rôle de la police (dès le niveau RAD2)		- 1
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui dans le cadre des généralistes des secours					+ 1
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE		Note
	Plutôt non					-1
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE		Note
	Oui					+ 2
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (CTC)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui avec les nouvelles formations et les mises en situation				L'amélioration provient sans doute en grande partie de la réalisation d'exercices nationaux ou non communs et de stages RAD4 où l'IRSN est présente	+ 2 - 1
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Besoin d'une meilleure formation à la mesure. Les mesures sont difficilement exploitables			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Ne sais pas		Problème de la nécessité d'avoir de plus en plus de compétence compte tenu de l'évolution des techniques. Précarisation du modèle de Sécurité Civile actuelle (ratio SPV / SPP)		L'amélioration vient ici des échanges grâce à J DAUDE et à des contacts similaires au travers du réseau informel via Internet  L'avis sur le ratio SPV/SPP peut être lié à une méconnaissance partielle de l'évolution de notre volontariat et l'existence d'officier expert	0 +1 - 1
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	De gros progrès ces dernières années (équipement ; implication ; formation) Il faut améliorer les entraînements et les formations continues. Niveaux disparates entre CMIR					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLON		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	On est plutôt bon au regard du niveau européen global				Réponse hétérogène pas de contact local vraiment solide La réflexion sur le niveau européen global mériterait d'être approfondi	+2 xxx
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Sans objet						

Question 26	Selon vous, quels sont les points forts / faibles des CMIR au regard d'un acte malveillant dans le domaine du NRBC (Nucléaire Radiologique Biologique Chimique) ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui dans le cadre des généralistes du secours				+ 1
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ce sont les parents pauvres notamment en cas de sources neutroniques				- 1
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Je pense qu'il n'y a pas actuellement de sensibilisation des CMIR sur les actes malveillants				- 1
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Bonne réactivité			Compétence hétérogène à l'image de la couverture des risques radiologiques plus classiques	- 1 xxx
	Compétence faible pour certaines CMIR				
	Mr DUFRERE ()	Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()	Mme MASSET scénariste environnement			
		Sans objet			
	Mr QUENTRIC ()	Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()	Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()	Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()	Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()	Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté Communication / crédibilité	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT	Bonne crédibilité par rapport à la communication étatique	+ 1 + 1 - 1
	Même points forts qu'à la question 23 Points faibles liés à la complexité du problème				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM	Complexité de la problématique difficilement appréhendable par l'ensemble des services contrairement aux risques radiologique plus classiques	
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN	
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPLOM		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Ne sait pas			Pas de réponse là encore par manque d'information	xxx 0
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()			
Sans objet					

Question 27   Le suivi dosimétrique des sapeurs pompiers vous semble t-il satisfaisant ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					x
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Connait un peu					+1
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				Etonnant de la part du service chargé de SISERI Pas étonnant quand on le rapporte à la réponse de la question Le manque de connaissance du GNR n'est pas contrebalancé par l'assimilation des CMIR à la catégorie des intervenants du groupe I au titre du Décret 2003 - 295 relatifs aux intervenants Il semble que nous soyons difficilement assimilés aux intervenants classiques connus dans le « monde du nucléaire »	xxx xxx
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
	Sans objet					
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Ne sais pas		Ne sait pas		Le manque de connaissance du GNR n'est pas contrebalancé par l'assimilation des CMIR à la catégorie des intervenants du groupe I au titre du Décret 2003 - 295 relatifs aux intervenants Il semble que nous soyons difficilement assimilés aux intervenants classiques connus dans le « monde du nucléaire »	0 + 1 0
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Surveillance de l'exposition externe connue mais ne sais pas ce qui est prévu pour les contaminations internes					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPOM (CNPE .....		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Dosimétrie opérationnelle en cours de développement				Connaissance diffuse et plutôt individuelle	+ 1 xxx
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Sans objet						

Question 28   Savez vous que certaines CMIR détiennent des sources radiologiques pour leurs entrainements ?							
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui nous instruisons les demandes					+ 2	
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note	
				Non		0	
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Oui pas totalement					+ 1	
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1	
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Non					0	
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Non mais cela n'est pas choquant si la réglementation est appliquée					0	
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Connais bien				Réponse normale au regard de la participation aux exercices où les sources sont employées et au regard de l'activité même de l'IRSN	+ 2 + 2	
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()				
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement				
			Connait bien				
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()				
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()				
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()				
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()				
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()				
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie				SYNTHESE PARTIELLE
	Ne sais pas		Oui		Réponse normale au regard de la participation aux exercices où les sources sont employées et au regard de l'activité même du CEA Notion de cloisonnement assez forte néanmoins dans cette entité	0 + 2 + 2	
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT				Mr MAUBERT
	Oui		Mr KIMMEL				Mr JOACHIM
			Mr JUHEL				Mme VINCENT
	Mr DEGRAEVE		Mr SAINT	Mr MARIOTTE			Mr ABRAN
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM ()		SYNTHESE PARTIELLE	Note	
	Cela semble nécessaire				Connaissance hétérogène en fonction des contacts locaux	+ 1 + 2	
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()				
	Mme RENOUARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()				
Oui							



Question 29 | Savez vous que certaines CMIR disposent d'un agrément pour assurer les contrôles en radioprotection au profit des sapeurs pompiers ?

Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE	Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui L'ASN instruit les demandes				+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY			SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Non	0
DDSC	Col GENEAU (MARN)	Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui pas totalement				+ 1
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)	Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport				+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non				0
SGDN	Mr DODEMAN			SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non				0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)	Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui			Connaissance très disparates : soit le fait est totalement connu soit il ne l'est pas du tout Cela dépend des contacts individuels et du rôle des services auxquels appartient l'interviewé	+2 0
	Mr DUFERRE ()	Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()	Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()	Non			
	Mr THAUREL ()	Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()	Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()	Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()	Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()	Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté	Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Non	Non			
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)	Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui				
	Mr KIMMEL	Mr FRACAS	Mr JOACHIM	0	
	Mr JUHEL	Mr AMMERICH	Mme VINCENT	+ 2 0	
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN	
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité	Mr DUPOM (CNPE .....)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non				
	Mr GODINO ()	Mr GARCIER ()		Méconnaissance de nos modes de fonctionnement et des règles communes qui s'appliquent aussi aux sapeurs pompiers	0 0
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)	Mr SUBILOTTÉ ()			
	Non				

Question 30   Savez vous que certains Services d'Incendies disposent de « Personnes Compétente en Radioprotection » ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui					+ 2
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
				Oui		+ 2
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui pas totalement					+ 1
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non					0
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non mais logique et cette démarche doit être généralisée					
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non mais c'est une bonne chose				Réponse anormale au regard de la réponse à la question 28	0 0
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
	Mr QUENTRIC ()		Non			
	Mr THAUREL ()		Mr RANNOU ()			
	Mr WEBER ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Non		Oui		Réponse normale au regard de la réponse à la question 28	0 + 2 + 2
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Oui					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM			Note
	J'en ai entendu parler					
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			+ 1
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			+ 2
	Oui					

Question 31   Savez vous que certaines CMIR disposent de conducteurs détenteur de l'habilitation TMD classe 7 ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non					0
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Non	0
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui pas totalement					+ 1
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Voir réponse globale dans le rapport					+ 1
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Oui					0
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non					0
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Non je l'apprends					
	Mr DUFRERE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Non			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			0
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			0
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
	CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		L'absence de savoir ici est essentiellement liée à l'absence de connaissance du mode de réalisation de nos entraînements
Non		Non				
Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT			
Je le suppose compte tenu des réponses précédentes						
Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM	0		
Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT	+ 1		
Mr DEGRAEVE		Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN	0	
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPOM (CNPE .....)			Note
	Non					
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			0
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			0
	Non					

Question 32   Quelles sont les moyens qui vous permettraient de mieux connaître les CMIR... ?						
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					0
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Rencontre et action de formation au niveau local	Info
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déminage)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Vous entre autres					Info
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Une plaquette d'information					Info
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Demande d'information et de visite					Info
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Pas besoin au niveau du CTC					
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Demande de formation pour les agents de crises IRSN			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			xxx
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			Info
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
	CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie		Demande d'informations à deux niveaux :  - par échange rapide non ciblés - contacts locaux ciblés
Présentation et visite		Plus d'échange (visite, exercices communs, formations)				
Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT			
Pas de besoin compte tenu des relations avec les CMTR 91 et 78 et la présence de collègues SPV ou experts						
Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM	Info		
Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT	xxx		
Mr DEGRAEVE		Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN	Info	
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM			Res
	Demande de rapport plus détaillés que l'envoi annuel du MIAT					
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			Info
	Je crois qu'une formation de notre service et de notre entreprise sur votre organisation et méthode de travail permettrait une meilleure collaboration entre nos services lors d'une gestion de crise radiologique					Info

Question 33		Selon vous, quels autres points méritent d'être étudiés et améliorés ?				
Autorité de Sûreté Nucléaire	Mrs BOLL STOLTZ BOURGUIGNON VERHAEGHE		Mr BOURIEZ		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DCI	Mr GOSSELIN Adjoint au responsable du DCI ; Mr TILLY				SYNTHESE PARTIELLE	Note
					Sans objet	xxx
DDSC	Col GENEAU (MARN)		Mr GUESDON (Déménagement)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	C'est en cours					Info
PREFECTURE	Mr MALIGNE (SIDPC 77)		Mr GARNIER (Cabinet Préfet 77)		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet					xxx
DGA (MIN. DEF)	L/CL TYMEN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Détection neutrons ; Contamination par aérosols ; prise en charge des blessés radiocontaminés ; Comprimés d'iode pour les sapeurs pompiers ; Cartouches adaptées au iodure de méthyle					Info
SGDN	Mr DODEMAN				SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Le questionnaire ne traite pas des entrainement et des exercices ni de la problématique des antidotes					Info
IRSN	Mme CHAMBRETTE Chef de bureau (centre technique de crise)		Mr OUDIZE		SYNTHESE PARTIELLE	Note
	Sans objet				Les manques de formations de matériels et globalement des trois savoirs (savoir ; savoir faire et savoir être) est clairement affiché	xxx - 1
	Mr DUFERRE ()		Mr MAIGNE ()			
	Mr ISNARD ()		Mme MASSET scénariste environnement			
			Voir réponse à la question 20			
	Mr QUENTRIC ()		Mr RANNOU ()			
	Mr THAUREL ()		Mr DUFER ()			
	Mr WEBER ()		Mr PIERRE ()			
	Mr BRAINA ()		Mr DEMONGROT ()			
	Mr GUOURMELON ()		Mr CHALLETON DE VATHAYRE ()			
CEA	Mme RONOT (DNE/DTAP/SASN/GAS) Ingénieur Sûreté		Mr RIVIERE (DUSP Marcoule) Ingénieur expert incendie			
	Sans objet		Sans objet		Demande d'informations à deux niveaux :	xxx xxx xxx
	Mr ROCHE / Mr DAUDE (SPR Saclay)		Mr DUBOT	Mr MAUBERT		
	Sans objet					
	Mr KIMMEL		Mr FRACAS	Mr JOACHIM		
	Mr JUHEL		Mr AMMERICH	Mme VINCENT		
	Mr DEGRAEVE	Mr SAINT	Mr MARIOTTE	Mr ABRAN		
EDF	Mr LAFFIN (DPI) Adjoint au sein de la mission sécurité		Mr DUPLOM		- par échange rapide non ciblés	Note
	Regrette de ne pas être précis dans ses réponses. Trop loin de la DDSC				- contacts locaux ciblés	Info Info
	Mr GODINO ()		Mr GARCIER ()			
	Mme RENOARD (Médecin - CNPE Nogent sur Seine)		Mr SUBILOTTÉ ()			
Au sein de notre service, nous souhaiterions avoir une formation sur le rôle des CMIR						